COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DES ROUMAINS PAR A. TREB. LAURIANI, Professeur de Philosophie au Collège National. COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DES ROUMAINS PAR A. TREB. LAURIANI, Professeur de Philosophie au Collège National. BUCURESTI. Imprimerie du Collège National. 1846.



COUP D'OEIL

SUR L'HISTOIRE

DES

ROUMAINS

PAR

A. TREB. LAURIANI,

Professeur de Philosophie au Collège National.



B U C U R E S T I. Imprimerie du Collège National. 1846.

The Walachians are surrounded by, but not mixed with, the barbarians,

Gibbon's History of the Decline of the Roman Emp. Cap. XI. Nota 23.

COUP D'OEIL

SUR L'HISTOIRE

DES ROUMAINS.

I.

Les Romains qui dans l'origine ne figuraient que comme un petit peuple peu important au sein de l'Italie, s'agrandirent d'année en année avec une rapidité incroyable, et dans l'espace de cinq cents ans, depuis la fondation de leur état, étendirent leur domination sur toute l'Italie, plutôt en se défendant contre leurs voisins qu'en les attaquant eux-mêmes. A l'occasion des démêlés avec les Siciliens, vers l'an 790 après la fondation de Rome, un conslit s'éleva entre Rome et Carthage, et bientôt éclata une guerre terrible dans laquelle Annibal réduisit les Romains presqu'au désespoir; enfin, ces derniers le vainquirent, et les Carthaginois furent forcés d'évacuer toutes les provinces de l'Europe et de rendre aux Romains leur flotte, 552, après la fondation de Rome. Peu de temps après, on vit se soumettre la Macédoine, l'Illyrie, la Grèce, la Syrie et l'Afrique où la ville de Carthage fut entièrement rasée, vers l'an 607 après la fondation de Rome. - L'Espagne, la Numance, l'Asie-mineure, la Thrace, les Gaules, toutes ces provinces dans un espace d'à peine quarante années, reconnurent la souveraineté de Rome. Sous l'Empereur Auguste Octavien les Romains s'emparent de la Mœsie et de la Pannonie; à l'occident, l'empire Romain s'étend jusqu'au-de là des îles Britanniques, à l'orient jusqu'à l'Euphrate, au midi jusqu'aux déserts de l'Afrique, au nord jusqu'au Danube.

Les Daces, sur la rive gauche du Danube, défendent leur liberté avec courage, et dans leur état barbare, se montrent un peuple digne de tenir tête Décébale leur Roi, non seulement refuse de se soumettre à Domitien, mais encore il lui fait essuyer de sanglantes défaites, et non content d'assurer l'indépendance de son royaume, il rend tributaire le plus grand et le plus puissant empire du monde. - Enfin, ce second Annibal trouve dans Trajan un rival digne de se mesurer avec lui. Marcus Ulpius Trajan en montant sur le tròne des Césars, saprés la mort de Nerva, successeur de Domitien, l'an 850 après la fondation de Rome, ou 97 après J-Ch., déclare tout d'abord la guerre aux Daces, et après plusieurs combats sanglants livrés à ces hommes belliqueux et jaloux de leur indépendance, dans l'espace de deux ans, il les réduit et les force à lui demander la paix, qu'il leur accorde sous la condition de démolir toutes leurs forteresses et de promettre qu'ils auront les mêmes amis et les mêmes ennemis que le peuple Romain.— Mais cette paix ne fut pas de longue durée. Décébale qui n'était pas accoutumé au repos, peu de temps après la retraite des Romains, reprend les armes et en vient à saccager les provinces Romaines situées au-de là du Danube. Trajan voyant qu'on faisait en vain

des traités de paix avec ces homnies indomptables, résolut de les exterminer jusqu'au dernier. Il dirige une seconde fois sa marche vers le Danube et construit sur ce sleuve le pont merveilleux dont parle Dion-Cassius: *) «Trajan fit jeter sur le Danube un pont de pierre dont je ne puis assez admirer la construction; ce pont en effet surpasse de beaucoup tous les ouvrages les plus magnifiques exécutés par cet Empereur. Ce pont est supporté par 20 piles en pierre de taille qui ont chacune 150 pieds de hauteur, sans compter celle des fondations, 60 d'épaisseur et 170 de distance de l'une à l'autre; elles sont jointes par des arches. Les dépenses faites pour cet ouvrage sont incalculables; mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que ce pont est construit sur un sleuve plein de tournants, dans un

^(*) Τραϊνός δε γέφυραν λιθίνην ἐπὶ τοῦ "Ιστρου κατεσκευάσατο, περὶ ής οὐκ ἔχω πως ἀν ἀξίως αὐτὰν θαυμάοω. ἔοτι μέν γὰρ καὶ τάλλα αύτου ἔργα διαπρεπέστατα, τουτο δέ καὶ ύπὲρ ἐκεῖνα. ώς γὰρ τρηπίδες είσι λίθου τετραπίδου είκοσι, τὸ μὲν ιψος πεντήλοντα καὶ έκατὰν ποδών, πλην των θεμελίων, το δε πλάτος έξηνοντα, ναὶ αὐταί έβδομήποντα καὶ ἐλατὸν ἀπ' ἀλλήλων πόδας απέχουσαι, άψίσι συνφιοδόμηνται. πώς σύκ ἄν τις το ἀνάλωμα το ές αὐτάς δαπανηθέν, θαυμάσειε; πως δ'ούλ αν τις τον τρό_ πον, δν έκας αι αὐτών ἔν τε ποταμώ πολλώ, καὶ ἐν υδατι δινώδει δαπέδφ τε ίλυώδει έγένοντο; οὖ γὰρ τοι καὶ περιτρέψαι ποι τὸ (εῦμα ήδυνήθη. Τὸ δὲ δὴ πλάτος του ποταμου είπον, ούχ ότι διά τοσόυτου βεί

^{*)} Interim Traianus pontem lapideum in Danuhio faciendum curavit, quem ego quidem digne admirari non queo; nam etsi Traiani sunt alia opera magnifica, tamen is pons longe omnibus aliis antecellit. Eius pontis pilae sunt XX. ex lapide quadrato, singulae absque fundamentis altitudine pedum CL, latitudine pedum LX. distant inter se iutervallo CLXX. pedum, suntque fornicibus coninnctae. Cuius operis sumptus licet sit incredibilis, tamen plus admirationis habet, quod haec in fluvio gurgitibus pleno, limosoque alveo facta sunt, quodque fluxus eius fluminis alio averti non potuit. Neque vero latitudo ipsius idcirco a me dicta est, quod per magna sit: (nonnunquam enim duplo, triploque maius

lit vaseux, et qu'on n'aurait pu en détourner ailleurs le courant. J'ai parlé de la largeur du fleuve
non parce qu'elle est très-grande, (car elle devient
quelque fois double et triple par l'inondation), mais
parce qu'elle est telle dans cet endroit resserré,
qu'aucun autre n'eût été plus propice pour la construction d'un pont. En cet endroit, plus le fleuve
est forcé de se resserrer pour reprendre ensuite
sa largeur naturelle, plus il devient rapide et profond, ce qui augmente encore la difficulté d'y construire un pont. On peut s'imaginer par là toute
la grandeur de Trajan.—Cet Empereur, après avoir
construit ce pont, passa le Danube, fit la guerre
avec plus de circonspection que de vitesse, et à
peine put-il enfin soumettre les Daces. — Décébale,

(καὶ γάρ ἐπὶ διπλάσιον ἐςιν ού, καὶ ξπὶ τριπλάσιον αὐτοῦ πελαγίζει) αλλ' ότι τὸ, τε στενώτατον καὶ τὸ έπιτηδειότατον ές το γεφυρωθήνας των έχείνη χωρίων τοσούτον έστίν. Ωσω δε δή ές ςενον ταύτη έκ πελάγους μεγάλου καταδαίνων, καὶ ἐς πέλαγος αύθις μείζον προχωρών πατακλείεται, τόσω που καὶ δοωθέςατος και βαθύτατος γίγνεται. ως ε καὶ τοῦτο ἐς τήν χαλεπότητα τῆς κατασκευής τής γεφύρας τείναι. Ή μέν οὖν μεγαλόνοια τοῦ Τραϊανοῦ καὶ ἐκ τούτων δείκνυται. Τραΐανος δε δια ταύτης της γεφύρας τόν "Ιστρον παραιωθείς, δί ἀσφαλείας μαλλον ή δια σπουδής τον πόλεμον ποιούμενος, σύν χρόνω καὶ μόλις έκράτησε των Δακών. -- Δεκέβαλος δέ, ώς καὶ τὸ βασίλειον αὐτοῦ καὶ ή χώρα κατείληπτο σύμπασα, καὶ αύτος έκινδύνευσεν άλωναι, διεγρή-

inundat,) sed quod tanta sit in eo loco angustissimo, quo tamen nullus erat ad faciendos pontes accomodatior. Quo in loco quanto maius flu. men ex lato in angustum fluit, rursumque ex angusto multo fit latius, tanto rapidius fertur, altiusque est, ut id pontis faciendi difficultatem maxime augeat. Ex quo Traiani magnitudo animi intelligi facile potest. - Igitur Traianus eo ponte facto, Danubium transivit; dein secure bellum gessit magis, celeriter, ac Dacos vix tandem subegit. - Decebalus (Rex Dacorum) postquam regiam, regionemque suam omnem captam esse cognovit, imminereque periculum, ne ipse quoque caperetur, manus sibi attulit. Eius caput Romam perlatum est, et Dacia in potestatem populi Romani venit,

leur Roi, voyant sa Capitale et tout son pays livrés au vainqueur, et sa liberté même menacée, se donna la mort pour ne pas tomber vivant au pouvoir de ses ennemis. Sa tête fut apportée à Rome, et la Dacie devint une province Romaine dans laquelle Trajan implanta des colonies.»

Eutrope livre VI chap. 6, définit en peu de mots, et plutôt en admirateur qu'en historien appréciateur, l'étendue du pays et le nombre des colonies qui y furent amenées: »Comme la Dacie, dit-il, était épuisée d'hommes par la guerre avec Décébale, Trajan transporta dans cette province qui avait une circonférence d'un million de pas, un nombre infini de colons pour peupler les campagnes et les villes« *).

Ptolèmee, dans sa géographie, nomme en Dacie plus de quarante villes; la carte Peutingérienne presque cinquante, sans compter toutes celles qu'avait connues Ptolèmée. Or, en les réunissant toutes, elles montent à soixante-dix et même davantage.

Ulpien, dans les Digestes, rapporte que cinq de ces villes jouissaient des mêmes droits que les villes d'Italie: »En Dacie, dit-il, la colonie Zernes fondée par le Divin Trajan, a aussi le droit Italique; Zarmiziegéthuse a le même droit, de même que la colonie

σατο έαυτον, και ή κεφαιή αὐτοῦ ἐς την Ρώμην ἀπεκομίσθη, και οῦτως ή Δακία Ρωμαίων ὑπήκοος ἐγένετο, και πόλεις ἐν αὐτὸ ὁ Τραἴανὸς κατώκισεν.

in eamque Traianus colonias deduxit. Epitome Romanae Historiae Dionis, Xyphilino auctore, Gulielmo Blanco Albensi interprete, in Traiano.

^{*}) Cum Dacia bello Decebali viris esset exhausta, Traianus ad frequentandam hanc, decies centena millia passuum in circuitu habentem provinciam, ex toto orbe Romano infinitas eo copias hominum transtulerat, ad agros et urbes colendas. Eutropius Libro VI. 6.

de Napoca, d'Apulum et le village de Patavicum qui a obtenu le droit de colonie du Divin Sévère« *).— Les inscriptions dont on a trouvé jusqu'à présent plus de trois cent, attestent que plusieurs villes ont eu le droit de Municipe. Dans ces inscriptions on voit figurer les noms de quinze légions placées dans la province pour sa défense, à savoir: I. Adjutrix Italica Minervia, II. Augusta Parthica, III. Italica, IV. Augusta Flavia Ilispanica Victrix, V. Macedonica, VI. Victrix, VII. Claudia, VIII. Augusta, X. Fretensis, XI. Claudia, XII. Fulminatrix, XIII. Gemina Ulpia, XIV. Gemina Martia Victrix Mœsica, XV. Sicinia, XXX. Valens Victrix Ulpia.

Dans cette province qui relevait directement de l'autorité impériale et non de celle du sénat, et qui était gouvernée militairement et nomnée Dacia Augusta, Trajan créa Propréteur, Marcus Scaurianus, qui fut aussi surintendant (Procurator) de la société des mines d'or, constituée par l'Empereur pour surveiller l'exploitation de ces mines dont plusieurs inscriptions font mention, ainsi que d'employés distingués.

Les voies Romaines en pierre dont trois traversaient le Danube, comme on le voit dans la carte Peutingérienne, et parcouraient également toute la province, en joignant l'une à l'autre les villes principales, les basiliques, les temples, les amphithéâtres,

[&]quot;) In Dacia quoque Zernensium colonia a Divo Traiano deducta, juris Italici est. Zarmizegethusa quoque eiusdem juris est: item Napocensis colonia et Apulensis, et Patavicensium vicus, qui a Divo Severo jus coloniae impetravit, Ulpianus in Digest, de Censibus Libro I § 8 et 9.

les bains, les aqueducs etc, dont on voit encore aujourd'hui les ruines, attestent l'état florissant de la province sous les Empereurs; elle était alors une des premières et des plus belles provinces du vaste empire Romain.

Cette province fleurit depuis l'an 859 après la fondation de Rome, ou 106 ans après J-Ch, époque où elle fut formée par Trajan, sous les meilleurs et les plus vaillants Empereurs, pendant un espace de cent soixante ans, jusqu'au temps de Gallien. Ce fut alors que les barbares vinrent du dehors envahir l'empire de tous côtés, et qu'au dedans s'élevèrent successivement trente tyrans, et que la Dacie devint le théâtre des guerres et des incursions des barbares. - Quintus Nonius Regillianus, Empereur courageux, né en Dacie, purgea sa patrie des barbares pendant ces troubles, mais peu de temps après, il fut tué lui-même par les soldats. Gallien (268) subit le même sort. - Marc-Aurèle-Claude, qui lui succéda (269), vainquit les Goths qui avaient dévasté l'Illyrie et la Macédoine, et après avoir anéanti leur flotte, recut le titre de Gothique.*) ,, Nous avons tué (écrivait l'Empereur au sénat Romain) trois cent vingt mille Goths, et leur avons submergé deux mille vaisseaux. Les fleuves sont couverts de boucliers, toutes les rives sont pavées d'épées et de lances, les champs jonchés d'ossements, et il n'y a

^{*)} Delevimus trecenta viginti milha Gothorum, duo millia navium mersimus. Tecta sunt flumina scutis, spathis et lanceolis omnia littora operiuntur. Campi ossibus latent tecti: nullum iter purum est: ingens carrago deserta est. Tantum mulierum cepimus, ut binas et ternas mulieres victor sibi miles possit adiungere. Epistola Imperatoris, apud Treb. Pollionem in Claudio.

pas un seul chemin qui soit resté net; les barbares ont abandonné une quantité énorme de bagages. Nous avons pris tant de femmes que chaque soldat vainqueur peut s'en adjuger deux et même trois." Cet Empereur périt comme Gallien, l'an 270.

Aurélien, élu Empereur à Sirmium en Pannonie, vainquit plusieurs fois les Goths, mais voyant l'Illy-rie dévastée et la Moesie perdue, il désespéra de pouvoir conserver plus long-temps la Dacie, retira les légions de la province avec une grande partie des colons provinciaux, et les transporta dans la Moesie à laquelle il donna le nom de Dacie, pour pséserver de l'oubli cette province formée par Trajan.

C'est donc cette nouvelle Dacie qui fut divisée en Dacia Ripensis, laquelle s'étendait sur la rive droite du Danube, et en Dacia Mediterranea, laquelle s'étendait plus loin vers le midi, à travers la Dardanie et la Macédoine, noms sous lesquels elle parait très-souvent chez les historiens postérieurs à Aurélien, et principalement chez les Byzantins. Mais dans les temps plus modernes, des historiens d'ailleurs peu critiques, principalement les historiens Hongrois, n'ont voulu voir dans les deux Dacies (la Ripensis et la Mediterranea), que la Dacie de Trajan, en y ajoutant, on ne sait par quelle inspiration surnaturelle, une troisième, la Dacia Alpestris dont les anciens historiens ne font aucune mention.

L'antique Dacie, sous les Rois Daces, par conséquent avant l'occupation des Romains, s'étendait depuis la courbure du Danube près de Carpis, c'est à dire depuis l'endroit où est situé aujourd'hui le château de Vissegrade, au dessus de Bude, sur la rive gauche du Danube, jusqu'au Pont-Euxin ou à

la mer noire, de là jusqu'au sleuve Borysthène ou Dnieper, et vers le nord, jusqu'aux Carpathes (sur le parallèle de latitude géographique 48° 40°) C'est ainsi que le rapporte Strabon.—A l'époque où Trajan vainquit les Daces et occupa la province, la partie située entre le Danube et le Parthisse appartenait aux Jazyges Métanastes, et leur avait été laissée parcequ'ils ne s'étaient pas réunis aux Daces dans la seconde guerre, mais comme ils se montrèrent turbulents dans la suite, elle leur fut enlevée et ajoutée au reste de la Dacie; la partie orientale, située au-delà de l'Hierase ou du Pruth, jusqu'au Borysthène, appartenait de fait à la Dacie, mais par son administration, elle relevait de la Moesie inférieure. La partie située entre ces deux rivières (le Parthisse et l'Hierase) formait la Dacie proprement dite. C'est ainsi que la définit Ptolémée. Toute la province était divisée, comme on le voit, par deux documents historiques, en Dacie supérieure et inférieure, (Dacia superior et inferior), de même que la Pannonie et la Moesie. Ces deux documents sont: 1º un Diplôme de l'Empereur Adrien, du 23 Mars 882, après la fondation de Rome, ou 129 après J-Ch., gravé sur deux tables d'airain, trouvées à Gros-di-Podu dans le voisinage de Celléi; elles figurent aujourd'hui dans le musée d'antiques de Mr. Michel Ghyka; 2° une pierre honoraire avec une inscription très-intéressante, trouvée à Tourno, au temps de l'expulsion des Turcs, et transportée à Bucuresti par les soins de Mr. le Général Mavros. La nouveauté et la haute importance de ces deux documents nous ont engagé à les publier ici, dans l'ordre ci-dessus indiqué.

) 12)

IMP.CAESAR DIVI. TRAIANI. PARTHICI F. DIVI. NER VAE. NEPOS. TRAIANVS. HADRIANVS.AVG.PONTIF. MAX.TRIB.POTEST.XIII.COS.III.P.P.EQVITIB.ET. PE DITIBVS. OVI. MILITAVER.IN.ALAE.I. VEXILLATIO NE. EOVIT. ILLYRICOR. ET. COII. IIII. OVAE APPEL LANT. I. HISPANOR. ET. I. HISPANOR. VETERAN. ET II. FLAV. NVMIDAR. ET.II.FLAV.BESSOR.ET.III.GAL LOR ET. SVNT. IN. DACIA. INFERIORE. SVB. PLAVTIO. CAESIANO. OVINIS. ET. VICENIS. PLVRIBVSVE. STI PENDIS. EMERITIS. DIMISSIS. HONESTA. MISSIONE. OVORVM. NOMINA. SVBSCRIPTA. SVNT. IPSIS. LIBE RIS. POSTERISOVE. EORVM CIVITATEM. DEDIT.ET CONVBIVM. CVM. VXORIBVS. QVAS. TVNC. HABVIS SENT.CVM.EST.CIVITAS.IIS.DATA.AVT.SIQVI. CAE LIBES.ESSENT.CVM.IIŞ.QVAS.POSTEA.DVXISSENT. DVMTAXAT.SINGVLI SINGVLAS.

A. D. XI. K. APRIL.

P. IVVENTIO. CELSO. II. Q. IVLIO. BALBO. COS. VEXILLATIO. EOVITYM. ILLYRICOR.

EX. GREGALE.

EVPATORI.EVMENI.E SEBASTOPOL.ET.EVPATORIF EIVS.ET.EVPATORI.F.EIVS.ET.EVMENO.F.EIVS.ET. THRASONI.FIL.EIVS. ET. PHILOPATRAE. FIL.EIVS.

DESCRIPTVM. ET. RECOGNITVM. EX. TABVLA. AE NEA. QVAE. FIXA. EST. ROMAE. IN. MVRO. POST. TEMPLVM. DIVI. AVG. AD. MINERVAM.

L. VIBI.	VIBIANI.
Q. LOLLI.	FESTI.
L. PVLLI.	DARHENI.
L. EQVITI.	GEMENI.
L. PVLLI.	ANTHI.
TI. CLAVD.	MENANDR.
C. VETIENI,	HERMETIS,

X 13 X

Nous le lisons:

Imperator Caesar Divi Traiani Parthici Filius, Divi Nervae Nepos, Traianus Hadrianus Augustus, Pontifex Maximus, Tribunitia Potestate XIII. Consul III. Pater Patriae, Equitibus et Peditibus, qui militaverunt in Alae I Vexillatione Equitum Illyricorum et Cohortibus IIII, quae appellantur: I Hispanorum, et I Hispanorum Veteranorum, et II Flavia Numidarum, et II Flavia Bessorum, et III Gallorum, et sunt in Dacia inferiore sub Plautio Caesiano, quinis et vicenis pluribusve Stipendiis emeritis, dimissis honesta missione, quorum nomina subscripta sunt, ipsis, liberis, posterisque eorum civitatem dedit et conubium cum uxoribus, quas tunc habuissent, cum est civitas iis data, aut siqui caelibes essent, cum iis, quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas.

Ante diem XI Kalendas Apriles.
Publio Juventio Celso II, et Quinto Julio Balbo Consulib.
Vexillationis Equitum Illyricorum

Ex Gregale

Eupatori Eumeni e Sebastopoli, et Eupatori filio eius, et Eupatori filio eius, et Eumeno filio eius, et Thrasoni filio eius et Philopatrae filio eius.

Descriptum et recognitum ex tabula aenea, quae fixa est Romae in muro post templum Divi Augusti ad Minervam.

Lucii Vibii Vibiani
Quinti Lollii Festi
Lucii Pulli Darheni
Lucii Equitis Gemeni
Lucii Pulli Anthi
Tiberii Claudii Menandri
Caii Vetieni Hermetis.

X 14 X

En français:

L'Empereur César, fils du Divin Trajan le Parthique, petit-fils du Divin Nerva, Trajan Adrien Auguste, souverain Pontife, décoré du pouvoir Tribunitien pour la treizième fois, Consul pour la troisième fois, Père de la Patrie, aux cavaliers et aux fantassins qui ont servi dans la première aile, sous l'étendard des cavaliers Illyriens, et dans les cinq cohortes qui s'appellent: la I des Espagnols, et la I des Espagnols vétérans, et la II Flavienne des Numides, et la II Flavienne des Besses, et la III des Gaulois, et se trouvent maintenant dans la Dacie inférieure, sous le commandement de Plautius Caesianus; qui ont fait plus de vingt-cinq campagnes et ont été congédiés avec honneur, accorde le droit de cité, à eux, à leurs fils et à leurs descendants, et le droit de mariage légitime avec les femmes qu'ils auront eues alors, quand ils ont obtenu le droit de cité, ou si quelquesuns d'entre eux n'ont pas été mariés, avec celles qu'ils prendront dans la suite, c'est-à dire chacun une seule.

Le XI des Calendes d'Avril.

Sous les Consuls Publius Juventius Celsus II et Quintus Julius Balbus.

D'après l'intercession du ci-devant simple soldat sous l'étendard des cavaliers Illyriens, Eupator fils d'Eumène de Sebastopolis, et de ses fils Eupator, Eumène, Thrason et Philopatra.

Copié et revu sur la table d'airain qui est à Rome fixée au mur du temple du Divin Auguste à Minerve. (Noms des soldats revêtus des droits sus-mentionnés:)

Lucius Vibius Vibianus etc.

IVL. CAPITONI C. P. P. ILLYRICI

TR. T. OMNIB. HONORIB. AB ORD
FL. SIRMIATIVM HONORATO. ET
SENTENTIAE DICVNDAE. ITEM SACERDOTALIB
AB ORDINE COL. VLP.OESC.ETSTATVAMAERECO
DECRETIS IAM PRIDEM AB EODEM ORDINE
ORNAMENTIS IIVIRAL. ITEM DECVRIONA
LIB. ORNAMENTIS HONORATO AB ORDINIB
COLONIAR. VLP. POETOVIONENSIS
EX PANNONIASVPERIORE. VLP. RATIAR
EX MOESIA SVPERIORE. TRAIANAE. SARMI
ZEGETHVSENSIVM EX DACIA SVPERIORE
ITEM IIVIRALIB. AB ORDINE. MVNICIPII
ROMVLENSIVM. BYLEVTAE. CIVITATIS
PONTICAE TOMITANORVM. PATRONO

AVG. COL. VLP. ORSC.

ORDO. COL. VLP. OESC. STATVAM. AERE COLLATO. CVM ORNAMENTÍS. SACER DOTALIB. EX DECRETO. ET ORNAMENT IIVIRAL. IAM PRIDEM HONORATO OB EIVS ERGA SE MERITA HONORE CONTENTVS IMPENDIVM REMÍSIT L. D. D. D.

X 18 X

Nons le lisons:

Julio Capitoni Consulari Praefecto Provinciae Illyrici

Tribuni titulo, omnibus honoribus ab ordine coloniae Flaviae Sirmiatium a) honorato, et Sententiae dicundae, item sacerdotalibus ab ordine coloniae Ulpiae Oescensis b), et statuam aere decretis iam pridem ab eodem ordine (collato, ornamentis duumviralibus, item decurionalibus ornamentis honorato ab ordinibus coloniarum Ulpiae Poetovionensis c) ex Ponnonia superiore, Ulpiae Ratiarensis d) ex Moesia superiore, Traianae Sarmizegethusensium c) ex Dacia superiore, item duumviralibus ab ordine Municipii Romulensium f), Buleutae civitatis Ponticae Tomitanorum g), Patrono

Augustae Coloniae Ulpiae Oescensis, Ordo coloniae Ulpiae Oescensis statuam aere collato cum ornamentis sacerdotalibus, ex decreto, et ornamentis duumviralibus iam pridem honorato ob eius erga se merita, honore contentus impendium remisit.

Locus datus decreto Decurionum.

a) sur la rive gauche de la Save 37° 22',-45° o', où est Mitrovitz.

b) sur la rive gauche de l'Isker 420 ·0',-430 40', en Bulgarie.

c) sur la rive gauche de la Drave 33° 30',-46° 25', où est Pettau.

d) sur la rive droite du Danube 40° 30',-43° 50', où est Arziar.

e) en Transilvanie f) en Dacie australe

^{40° 30&#}x27;,-45° 30', où est Gradiste.

g) près de la mer noire

^{42° 43&#}x27;,-45° 15', où est Campo-longo. 46° 5',-44° 12', où est Kiustendgi.

X 17 X

En français:

A Jules Capiton Consulaire, Préfet de la province d'Illyrie, portant le titre de Tribun, honoré de toutes les dignités par les citoyens de la colonie Flavienne de Sirmium, jouissant du droit de vote dans les délibérations publiques, revêtu de la dignité Sacerdotale et honoré par l'érection d'une statue à frais communs, par les citoyens de la colonie Ulpienne d'Oescum, après avoir été déjà décoré des insignes duumviraux *) par ces mêmes citoyens, également revêtu des honneurs décurionaux *) par les citoyens de la colonie Ulpienne de Pœtovion en Pannonie supérieure, de la colonie Ulpienne de Ratiarie en Mœsie supérieure, de la colonie Trajane de Sarmizégéthuse en Dacie supérieure, également revêtu des honneurs duumviraux par les citoyens du Municipe de Romula, Sénateur de la ville Pontique de Tomi, Patron de l'Auguste colonie Ulpienne d'Oescum,

Les citoyens de la colonie Ulpienne d'Oescum, lui ont érigé une statue, à frais communs, avec les ornements sacerdotaux, par décret commun, après l'avoir déjà décoré des insignes duumviraux, pour ses mérites envers eux, et lui, reconnaissant de cet honneur, a fait remise des dépenses.

L'emplacement a été donné par décret des Décurions.

^{*)} Le titre de Duumvirs, dans les colonies, répondait à celui de Consuls, à Rome; et le titre de Décurions, à celui de Sénateurs.

On voit donc dans l'un de ces documents, le nom de Dacie inférieure, dans l'autre, celui de Dacie su-Cette division de la Dacie a été jusqu'à présent tout-à fait inconnue aux savants. - Il est difficile de déterminer les limites qui les séparaient, cependant nous pensons que la rivière Tierna qui venant du nord, débouche dans le Danube, sous 40° 8',-44° 40', et sur la rive droite de laquelle existait la colonia Tiernensis (ou Zernensis), en formait la ligne de séparation, de sorte que, la ville de Tierna se trouvait en Dacie supérieure, et le pont de Trajan, dans l'inférieure. - Du reste, la Dacie avait la division naturelle de centrale, orientale, occidentale, boréale et australe, division que semble observer aussi Ptolémée, en énumérant les diverses peuplades qui, ou de son temps habitaient le pays, ou l'avaient habité antérieurement, et dont les différentes contrées conservaient encore les noms.

Mais quoique la division de la Dacie en Ripensis, Mediterranea, et Alpestris, ne se trouve dans aucun document ancien, et que nonobstant, des écrivains inattentifs ont établi sur ces fictions des faits qui sont vrais historiquement, il faut, pour comprendre leurs écrits, voir comment les auteurs de cette division ont employé ces dénominations. — Ceux donc qui les premiers, ont donné le nom de Dacia Ripensis à la Dacie de Trajan, n'ont fait que transporter cette province sur la rive gauche du Danube, tandis qu'elle était sur la droite, en superposant parallèlement à la Dacia Ripensis la Dacia Mediterranea qui s'étendait, selon eux, de l'occident à l'orient, et en y ajoutant encore la prétendue

Dacia Alpestris, dans la partie boréale de la Dacie. C'est ainsi que le fait Pierre Ranzan dans son Epitome rerum Hungaricarum, Indice II. - Telles sont les premières sources des erreurs et des confusions faites dans les temps modernes, en ce qui concerne l'histoire de la Dacie. - Les historiens postérieurs, nés principalement dans la Dacie centrale, lesquels avaient des montagnes, non-seulement au nord, mais encore à l'est et au midi, et même, des montagnes beaucoup plus élevées, voulurent que la Dacia Alpestris fût la Transalpine, (nom universel forgé par eux-mêmes); par conséquent, ils donnèrent ce nom à cette partie de la Dacie qui s'étendait en effet sur la rive gauche du Danube. Ils appliquèrent également le nom de Mediterranea à la contrée qu'ils habitaient. Mais que leur restait-il à faire maintenant de la Ripensis? Ils désignèrent sous cette dénomination, la contrée située sur les bords du Parthisse, en la faisant s'étendre sur toute la partie occidentale de la Dacie. De là s'est formée cette fameuse nomenclature des derniers siècles et du nôtre qui explique très-bien (d'après leur opinion), l'existence des trois Dacies. C'est ainsi que le fait Felmer, pour ne rien dire de tous les autres, depuis Thurotz jusqu'à Sulzer. - Cette explication suffira, nous l'espérons, pour aider à comprendre, et en même temps, à réfuter des fictions puériles et si dangereuses dans l'étude historique.

Nous ferons encore remarquer ici les noms sous lesquels les provinces de la Dacie de Trajan ont été désignées au moyen âge, (mais non dans l'ancien), d'après la division naturelle, pour faire comprendre plus facilement les différents historiens, et pour n'avoir plus à donner aucune explication ultérieure.

La Dacie centrale, Intramontana: Μεσοδακια, Μεσοδανία, Μεσοβλαχια, 'Οροδακια, 'Οροδανία, 'Οροβλαχια, 'Αργοδεβελλον, Erdeuellum, Ardellum, Erdelium, Ultrasilvana, Transsilvana, Septemcastrensis, Heptapolitana.

La Dacie orientale, Ultramontana: Μαυφοδακια, Μαυφοδακια, Μαυφοδακια, Μαυφοδακια, Μονοδακια, Morodavia, Mundavia, Moldavia, Valachia maior, Tyriana, parcequ'elle est située sur la rive du Tyras, Kara-Wlak et Bogdania, en turc; divisée par le Pruth, en Bassadavia ou Bassarabia, et Moldavia propria.

La Dacie australe, Inframontana: 'Αργοδακια, 'Αργοδανία, 'Αργοβλαχια, Valachia propria, Valachia minor,
Istriana, parcequ'elle est située sur la rive de l'Itster
ou du Danube, Ak-Wlak, en turc; divisée par l'Alute en Janiana et Argisiana.

La Dacie occidentale, Citramontana: Ὠχροδακια, Ὠχροδακία, Ὠχροβλαχια, Οὐγγροβλαχια, Pannodacia, Trans-Tibiscana, chez les Hongrois, faisant partie du royaume de Hongrie; divisée par le Marise en Temisiana et Chrysiana.

La Dacie boréale, Supramontana; Χλωροδακια, Χλωροδακια, Χλωροβλαχια, divisée par les Carpates en deux parties, l'occidentale, nommée Marmorosa, et l'orientale, Arbarosa, Ploninia, Bucovina; mais la Marmorosa a presque toujours été regardée comme faisant partie ou de la Dacie occidentale ou de la centrale, et l'Arborosa n'a jamais été indépendante de la Dacie orientale, jusqu'à la fin du dernier siècle, lorsqu'elle lui fut arrachée et annexée au royaume de Gallicie.

Mais il faut bien remarquer que ces dénominations varient chez quelques écrivains. Les Polonais donnent généralement à la Dacie orientale le nom de Valachia maior, et à l'australe celui de Valachia minor; les Hongrois au contraire, appellent l'orientale minor et l'australe maior, comme on le voit dans Pierre Pétance. Cependant il ne faut confondre ni avec l'une ni avec l'autre, la Μεγαλοβλαχια des Byzantins, laquelle est en Thessalie, ni la Valachia minor de l'Esclavonie, laquelle conserve encore le nom de ses anciens habitans, quoiqu'elle en ait perdu la langue. C'est ainsi que varient aussi les dénominations turques de Kara-Islak et d'Ak-Islak. Selon la plupart des écrivains, l'orientale se nomme Kara (noire), et l'australe, Ak (blanche); mais le Prince Cantémir 'soutient le contraire, en appelant l'orientale Ak-Wlak, et l'australe Kara-Wlak. outre, ni la Blanche-Blaquie de Ville-Hardouin, qu'on doit chercher en Macédoine et en Thessalie, ne doit pas être confondue avec l'Ak-Iflak des Turcs ou l'Agro-Blazia des Grecs, ni la Morolakia de la Dalmatie, avec la Μαυροβλαχια ou Kara-Iflak de la Dacie.

2.

Reprenons maintenant le cours de l'histoire.

Les Romains de la Dacie de Trajan, attachés à leurs familles, à leurs possessions, à ce sol qui les avait vus naître et qui pour eux était déjà la patrie, dans ces temps funestes où à Rome même, on n'était pas plus en sûreté que dans les pays les plus éloignés de la terre, les Romains de la Dacie, dis-je, préférèrent vivre au milieu des barbares quelqu'ils

fussent, et supporter la domination des Goths auxquels ils s'étaient accoutumés pendant un commerce de près de viugt années, à la dure nécessité d'abandonner tous leurs biens et de transmigrer dans des pays nouveaux et étrangers pour eux, pour y chercher de nouvelles possessions beaucoup plus précaires. Ce fut pour cette raison que les familles les plus nombreuses et les plus puissantes refusèrent de suivre les légions d'Aurélien en Moesie avec leurs frères qui ne possédaient pas tant de biens et ne perdaient rien en passant d'un pays dans un autre. D'ailleurs, la domination des Goths n'était pas si dure qu'on pourrait se l'imaginer; ceux-ci, comme des barbares vivant de butin d'un jour à l'antre, Iorsqu'ils se virent en possession de la province, non-seulement laissèrent en repos ses paisibles habitants, mais encore, ils les défendirent contre toute espèce d'incursions, et les encouragèrent à cultiver la terre, afin de pouvoir en retirer eux-mêmes leur subsistance; ils échangeaient avec les colons pour du blé et des provisions, les dépouilles acquises par les armes dans d'autres pays *).

Cependant la Dacie, cinquante-six ans après la retraite d'Aurélien, fut reconquise par Constantin-le

[&]quot;) The old country of that name (Dacia) detained, however, a considerable number of its inhabitants, who dreaded exile more, than a Gothic master. These degenerate Romans continued to serve the empire, whose allegiance they had renounced, by introducing among their conquerors the first notions of agriculture, the useful arts, and the conveniences of civilised life. An intercourse of commerce and language, was gradually established between the opposite banks of the Danube; and after Dacia became an independent state, it often proved the firmest barrier of the empire against the invasions of the savages of the North. A sense of interest

Grand qui la réunit à l'empire Romain et la fit refleurir. Elle fit partie de l'empire jusqu'à l'invasion des Huns, vers l'an 376, époque où elle fut occupée par ces affreux barbares qui terrifièrent toute l'Europe. Mais comme l'atteste l'historien Thurotz, ces sauvages conquérants ne purent réduire les anciens habitants Romains à abandonner leur patrie *).

Sous l'Empereur Justinien, la Dacie, ou entière ou du moins l'australe et la Témisienne, fut reconquise pour la troisième fois, et conservée jusqu'à la fin du sixième siècle, où elle devint pour quelque temps la proie, partie des Avares, partie des Bulgares et d'autres peuples conquérants.

Pendant ces temps de confusion, le peuple choisissait dans les différentes contrées ses chefs qui, après la cessation des troubles, s'élevèrent à la dignité de Ducs, et formèrent différents états. Ces temps obscurs nous laissent ignorer leurs noms; cependant, l'opinion commune que plusieurs d'entre ces Ducs, ou que tous (selon d'autres), ont porté le même nom, ne semble pas dénuée de fondement. En effet, on les trouve plus tard dans l'histoire, appelés sans interruption ou très fréquemment, du même nom, quoiqu'ils aient été désignés autrement avant de parvenir au trône. On affirme donc que les Ducs de la Dacie orientale, en remontant à l'époque des premières invasions des Goths et des

attached these more settled barbarians to the alliance of Rome, and a permanent interest very frequently ripens into sincere and useful friendship. Gibbon, The History of the decline and fall of the Roman Empire. Volume the first, Chap. XI.

^{*)} Thurotius, Chronica Hungarorum Parte I. Cap. 17.

Huns, portaient le nom de Jovien ou Jean, ou de Théodore qui, en grec, a la même signification, et que les Esclavons voisins de la Dacie, traduisirent plus tard dans leur langue, par le mot de Bogdan. C'est par cette raison que les Turcs appellent encore aujourd'hui ce pays Bogdanie. - Les Ducs de la Dacie australe portèrent encore le nom d'Hilaire, ou dans le langage vulgaire, Bucure, qui fit donner à la capitale le nom de Bucuresti. Ce nom fut également traduit par les Esclavons dans leur langue, par le mot Radou qui a la même signification. On affirme de même que les Ducs de la Dacie centrale furent appelés communément du nom générique de Jules ou de Gelle, lequel concorde avec celui du dernier Duc Roumain tué dans la dernière bataille avec les Hongrois qui, chassés des contrées orientales de la Dacie par les Pacinates*) alliés aux Roumains **), traversèrent les montagnes et commencèrent la guerre avec Gelle, qu'ils tuèrent après quelques combats acharnés. C'est alors que les Roumains voyant la mort de leur Duc, conclurent la paix par serment ***). Il concorde aussi avec le nom

^{*)} Constantinus Porphyrogenitus, De Administratione Imperii, Parte II. Cap. 38.

^{**)} Par suite de cette alliance des Roumains avec les Pacinates, on trouve très-souvent les Roumains mêmes désignés sous le nom de Pacinates, comme l'a prouve Lucius dans son Historia Regni Dalmatiae, Lib. VI. Cap. 5; et D'Anville, dans son Mémoire sur les peuples qui habitent aujourd'hui la Dace de Trajan. Mémoires de l'Académie des Inscriptions Tom. XXX.

^{***) (}Tuhutum pater Horca) vir astutus, dum coepisset audire ab incolis bonitatem terrae ultra silvanae, ubi Geleou quidam Blacus dominium tenebat, coepit ad hoc anhelare, quod si posse esset per gratiam Ducis Arpad domini sui, terram ultra silvanam sibi et suis posteris acquireret, quod et sic factum fuit postea.—Tuhutum egressus est ultra silvas yersus

de la Capitale Alba-Julia, et avec celui des Ducs choisis ensuite parmi les Hongrois, dont plusieurs portèrent le nom de Jules, ou de Gyula, en Hongrois. — L'histoire de ce temps fait mention aussi d'autres Ducs Roumains dans la Dacie occidentale, et spécialement de Claude ou Glade, qui régnait dans la contrée bornée au sud par le Danube, à l'ouest par le Partisse, au nord par le Marise, et à l'est par les montagnes de la Dacie centrale, et nommée aujourd'hui, le Banat Témisien. Ce vaillant Duc, après plusieurs combats avec les Hongrois, désespérant de pouvoir conserver plus long-temps son Duché, envoya des ambassadeurs aux Hongrois pour

orientem, contra Gelou Ducem Blacorum. Gelou vero Dux ultra silvanus, audiens adventum eius congregavit exercitum suum, et coepit velocissimo cursu equitare obviam, ut eum per portas Mezesinas prohiberet, sed Tuhutum uno die silvam pertransiens, ad fluvium Almas pervenit, tunc uterque exercitus ad invicem pervenerunt medio fluvio interjacente. Dux vero Gelou volebat, quod ibi eos prohiberet cum sagitariis suis .-- Mane autem facto Tuhutum ante auroram divisit exercitum suum in duas partes. et partem alteram misit parum superius, ut transito fluvio, militibus Gelou nescientibus, pugnam ingrederentur, quod sic factum est. Et quia levem habuerunt transitum, utraque acies pariter ad pugnandum pervenerunt, et pugnatum est inter eos acriter, sed victi sunt milites Ducis Gelou, et ex eis multi interfecti, plures vero capti. Cum Gelou Dux eorum hoc vidisset, tunc pro defensione vitae cum paucis fugam cepit. Qui cum fugerer properans ad castrum suum, juxta fluvium Zomus positum, milites Tuhutum audaci cursu persequentes Ducem Gelou juxta fluvium Copus interfecerunt, Tunc habitatores terrae videntes mortem Domini sui, sua propria voluntate dexteram dantes, Dominum sibi elegerunt Tuhutum, patrem Horca, et in loco illo, qui dicitur Esculeu fidem cum juramento firmarunt, et a die illo locus ille nuncupatus est Esculeu, eo quod ibi juraverunt. Tuhutum vero a die illo terram illam obtinuit pacifice et feliciter, sed posteritas eius usque ad tempora Sancti Stephani obtinuit. Anonymi Belae Regis Notarii Historia Hungarica Cap. 24, 26 et 27.

leur demander la paix, en leur livrant sa forteresse de sa propre volonté. Les Hongrois, prenant les fils des habitants en ôtage, conclurent la paix et laissèrent le pays à la famille de Glade, dont descendait Optum qui fut tué dans la suite par Sunade *). - La même histoire fait mention aussi du Duc Marius ou Mariote **), qui régnait dans la contrée située au-delà du Marise, entre ce fleuve au midi, le Partisse à l'ouest, et le Samise au nord. C'est le grand père de ce Duc qui fut tué par Attila. Marius traita avec Arpad, Duc des Hongrois, donna sa fille en mariage à Zolta fils d'Arpad, mourut sans enfants måles, et laissa son Duché entier et pacifié à Zolta son gendre ***). - On trouve encore dans l'histoire un autre Duché Roumain, relevant également des Hongrois, situé au-delà du fleuve Samise, c'est-à dire dans la Dacie boréale, nommée aujourd'hui Marmorose, et qui repeupla à diverses reprises la Dacie orientale, après qu'elle eut été dévastée par les barbares ****): ce fut pour cette raison que les Hongrois prétendirent encore étendre leur droit de suzerains sur cette dernière et s'efforcèrent en plusieurs occasions de le confirmer par la force des armes.

Après ces réflexions générales sur les anciens habitants de la Dacie de Trajan, postérieurement à

^{*)} Rècit du Notaire de Béla.— La fin tragique de cet homme remarquable se trouve décrite en détail dans les Acta Sancti Gerhardi Episcopi Chanadiensis.

^{**)} Le Notaire écrit Morout et Monumorout, en expliquant très-mal le

^{***)} Récit du Notaire de Béla.

Thurats Chronica Hungarorum, Parte III. Cap. 49.

l'invasion des barbares, nous passerons à la nouvelle Dacie d'Aurélien. — Celle-ci ne fut pas moins exposée aux fureurs des barbares, pendant ces temps désastreux, quoique défendue par les Empereurs les plus valeureux, alors dans toute leur force. Cette résistance héroïque ne fit que retarder son occupation complète, jusqu'au septième siècle, époque où les Bulgares passèrent le Danube, sous le règne de Basile Pogonat; et envahirent toute cette contrée, jusqu'au mont Haemus, et poussant au-delà leurs conquêtes à travers la Thrace et la Macédoine, s'incorporèrent les Roumains qui habitaient la Dacie d'Aurélien.

Ce fut alors qu'en orient s'écroula l'empire Romain proprement dit, quoique son ombre ait paru subsister encore jusqu'au quinzième siècle. Car après l'invasion des Bulgares et la mort de Constantin, la langue Romaine, du moins, la militaire qui, jusqu'à cette époque, était commune dans la Dacie d'Aurélien, disparut entièrement dans les provinces qui appartenaient encore au bas-empire. Nous ne parlons pas de la langue de la cour, qui était la grecque, déjà depuis Marc-Aurèle; elle fut introduite formellement par Dioclétien, et reconnue plus tard par Julien, comme la seule langue digne de l'Empereur, de même que la philosophie grecque. La langue latine fut abandonnée aux jurisconsultes. Encouragés par Justinien qui leur avait ordonné de compiler les lois pour en former un code, ils firent de nobles efforts pour restaurer l'empire Romain en même temps que la langue; mais tout était tombé en décadence, surtout après l'usurpation de Phocas. — Déja toutes les provinces dans lesquelles on parlait encore la langue Romaine, n'appartenaient plus à l'empire.

Dès lors, les Roumains unis anx Bulgares, fondèrent un état à part, qui paralysa l'existence du bas-empire, et ils amenèrent peu-à-peu leurs concitoyens à embrasser la religion chrétienne, événement qui s'accomplit l'an 864, après J-Ch. Cette conversion des Bulgares fut la cause du célèbre schisme entre l'église orientale ou Byzantine, et l'église occidentale ou Romaine. Car les Roumains qui relevaient des Byzantins dans les affaires ecclésiastiques, (mais non dans les politiques), désirant, après la conversion de leurs concitoyens, secouer entièrement le joug des Grees, aimèrent mieux relever de l'église Romaine que de l'église Grecque; les Grecs de leur côté, ne négligèrent rien pour les détourner de ce projet. De ces intrigues, il naquit des foudres entre le Patriarche de l'ancienne Rome et celui de la nouvelle, et la fin de ces graves dissidents amena la séparation totale des deux églises, et plus tard la chûte du bas-empire.

Les Bulgares unis plus étroitement aux Roumains par le lien de la foi, choisirent leurs Rois mêmes parmi les Roumains dont ils appréciaient les vertus militaires et l'habileté dans les affaires politiques. En conséquence, ils élurent Roi Siméon, et après la mort de celui-ci, Pierre, qui eut pour successeur Samüel. Mais après la mort de ce dernier, s'élevèrent des troubles dans l'état, vers le commencement du ouzième siècle, et le royaume fut subjugué par Basile II, surnommé Bulgaroctone, et

les Roumains, de même que les Bulgares, passèrent sous la domination des Grecs.

On peut facilement se convaincre de l'ignorance des événements historiques de cette époque, même chez les Byzantins. Ainsi, lorsque ceux-ci parvinrent à connaître les Roumains dépossédés de leur état, ils ne pouvaient s'étonner assez de les entendre parler une langue presque italienne, et de les voir vivre à la manière italienne. Anne-Comnène, femme d'ailleurs assez éclairée sur beaucoup d'autres matières, s'efforce de couvrir son ignorance sur ce point, par une sorte de mépris affecté pour cette nation: ,,L'Empereur Alexis, dit-elle, ordonna au César Nicéphore d'enrôler autant de soldats qu'il lui serait possible, non des vétérans, mais des nouveaux, qui n'avaient pas encore vu la guerre, en lui expliquant en détail les différentes sortes de gens dont il voulait faire ce recrûtement, savoir des Bulgares et des jeunes gens qui mènent une vie nomade et n'ont point d'établissements fixes, et qu'on appelle vulgairement Blaques." *) - C'est la première fois qu'on voit les Roumains figurer chez les By-

^{*)} Έφθασε γὰρ διὰ γραμμάτων δηλώσας συλλέξασθαι δπόσους ἄν δυνηθείη, οὖκ ἀπο τῶν ἤδη ἐςρατευμένων, ἀλλὰ κατὰ μέρος νεολέκτους καταλέγων ὅπόσοι τε ἐκ
Βουλγάρων, καὶ ὁπόσοι τὸν νομάδα
βίον ἕιλοντο, Βλάχους τούτους ἡ
κοινή καλεῖν οἰδε δεάλεκτος.

^{*)} Alexius Caesari Nicephoro manadaverat, ut quam plurimos posset, conscriberet milites, non e veteranis, sed novos, et eatenus expertes belli, genera ipsa subtiliter explicans, ex quibus hos fieri delectus tironum mallet, nempe Bulgaros et pastoritiae duratos vitae laboribus, agrestes juvenes, incertis sedibus vagos, quos communis dialectus Blachos vocare consuevit. Anna Comnena, Alexiados Libro VIII.

zantins sous ce nom. — Cinname, en parlant de la guerre faite aux Hongrois par l'Empereur Emmanuel, dit: "L'Empereur indigné résolut de marcher de nouveau sur la Hongrie, et pour donner aux ennemis un exemple de la valeur Romaine, il disposa les choses ainsi: il envoya Alexis, son gendre futur, vers le Danube, avec une très grande armée, commandée par le Protostrator Alexis, afin d'inquiéter les Hongrois, en feignant de vouloir les attaquer dans des lieux déjà connus, et ordonna à Léon, surnominé Batace, d'envahir le pays avec une autre armée très considérable, composée principalement de Roumains, (qu'on croit être d'anciens colons venus de l'Italie), du côté du Pont-Euxin par où personne ne les avait jamais attaqués depuis les temps les plus reculés. Alexis avec l'autre armée Romaine, arrivé sur les bords du Danube, feint de vouloir passer le fleuve; Batace, venant des lieux dont nous avons parlé, ravage et détruit tout ce qui s'oppose à son passage, tue une innombrable quantité d'habitants, en fait un grand nombre prisonniers, emmène des troupeaux de chevaux, de bétail et d'autres animaux, et retourne vers l'Empereur" *). -- Nicétas

^{*)} Βασιλέυς δὲ ἐσφάδαζε μὲν διὰ ταῦτα, καὶ ἤθελεν αὐτὸς καὶ πάλιν ἐπὶ Οὐννικῆς ἰέναι. Ἐπίδειξιν δὲ μαλλον τοῦ Ρωμαὶων ἰσχύος ποιεῖσθαι θέλων αὐτοῖς, τοιὰ
δὲ τινα ἐνενόει. ᾿Αλέξιον μὲν, ϣ
την θυγατέρα ἤγγύα, ςρατώμασιν
ἄμα πολλοῖς, ὧν Αλέξιος ἤρχεν, ὅς
Πρωτοςράτωρ ἐτύγχανεν ὧν, ἐπὶ
τὸν Ἦςον ἔπεμπεν, ἔμποιήσοντα
δόκησιν Οὔννοις, ὧς ἐκ τῶν συνή-

[&]quot;) At Imperator ex eis non modice indignatus, ipse iterum in Hungariam movere instituit: atque ut Romanae fortitudinis hostibus daret argumentum id potissimum comminiscitur. Alexium quidem, cui desponderat filiam, cum multıs copiis, quibus Alexius Protostrator praefuerat, versus Istrum misit, quo Hungaris fucum faceret, quasi ex consuetis rursus locis in eos impetum esset

dans son histoire d'Isaac l'Ange, appelle les Roumains Mysiens, du nom du pays: "Il attira tant sur lui que sur l'empire Byzantin l'inimitié la plus acharnée des habitants du mont Haemus, qui s'appelaient autre fois Mysiens, et à présent Blaques"*).—Laonicus Chalcocondylas, un des plus savants historiens Byzantins, confesse son ignorance encore plus clairement: "La langue des Daces (ou des Roumains), dit-il, ressemble à la langue italienne, néanmoins elle est si corrompue et en diffère tellement

θων καὶ πάλιν αὐτοῖς ἐπιτεθήσεται χωρίων. Λέοντα δέ τίνα, Βατάτζην επίκλησιν, ετέρωθεν 5ράτευμα ἐπαγόμενον ἄλλο τε συγνόν, καὶ δη καὶ Βλάχων πολλην δμιλον, οί των έξ Ίταλίας αποικοι πάλαι είναι λέγονται, έχ των πρός τω Εύξείνω καλουμένω πόντω χωρίων έμβάλειν εκέλευεν είς την Ούννικην, όθεν ούδελο ούδέποτε του πάντος αίωνος επέδραμε τούτοις. 'Αλέξιος μενούν και το άλλο Ρωμαίων σράτευμα έπὶ τον "Ιστρον γεγονότες, δέος υπέτεινον Ούννοις, ώς ξκείθεν αὐτίκα παραιωσόμενοι δ Βατάτζης δὲ όθεν εἴρηται προδαλών. Ενειρέ τε άφειδως πάντα, καὶ ξυνεπάτει τὰ παρατίπτοντα. 'Ανθρώπων τε οὖν πολύν εἴογαοτο φόνον, καὶ ανδραποδιομόν οὐκ έλάττω πεπόιητο. πρός δέ καὶ ζώων αγέλας, εππών τε καὶ άλλων παντοδαπών έκείθεν έλάσας, έπὶ Βασιλέα ηλδεν.

*) 'Εαυτῷ δὲ μάλιςα καὶ Ρωμαίοις ἐκπολεμώσας τοὺς κατὰ τὸν Αἶμον τὸ ο΄ρος βαρδάρους, οἱ Μυσοὶ πρό. τερον ἐνομάζοντο, γυνὶ δὶ Βλάχοι κεκλήσκονται. facturus. Leonem autem Batatzem nomine, aliunde cum exercitu perinde magno, maxime vero Blachorum ingenti multitudine, qui Italorum coloni quondam fuisse perhibentur, ex locis Ponto Euxino vicinis irruptionem in Hungariam facere jubet, qua ex parte nemo adhuc a primis saeculis eos invaserat. Alexius itaque et alius Romanorum exercitus cum ad Istrum pervenissent, metum Hungaris facere, quasi continuo inde traiecturi, Batatzes autem ab iis quae diximus, locis, irrumpens, omnia depopulatus, obvia quaeque prosternit, hominum ingentem caedem edit, nec panciores captivos ducit, ad haec pecorum equorumque, et aliorum inde animalium greges agens ad Imperatorem revertitur. Joannes Cinnamus, Historiarum Libro II. Capite 3.

*) Haemi montis accolas sihi et Romano (Byzantino) imperio nfestissimos reddidit, qui olim Mysi, nunc Blachi nominantur. Nicetas Choniates, De Imperio Isaacii Libro II. que les Italiens ont peine à la comprendre. Mais d'où sont-ils venus en ce pays, avec une langue Romaine et avec des usages Romains? quand s'y sont-ils établis? c'est-ce que je n'ai pu apprendre de personne, et je ne connais aucun mortel qui en ait parlé clairement. Cependant, on dit que des hommes accourant de tous côtés ont pénétré dans ee pays. - Ils ne diffèrent en rien des Italiens ni dans les habitudes de la vie, ni dans leurs armes. ni dans leur ameublement. Ils sont divisés deux principautés, la Bogdanie et le pays Istrien, mais ils ne vivent pas ensemble en parfaite intelligence. " Et plns bas, après avoir raconté la prise du Péloponèse, il ajoute: "Le mont Pindus est habité par les Roumains dont la langue est la même que celle des Daces, et il n'y a aucune différence entre eux et les Daces qui habitent le pays voisin de l'Ister " *).

^{.)} Δάκες (ή Βλάχοι) δε χρώντα: .φωνή παραπλησία τη Ίταλων, διεφθαρμένη δε ές τοσούτον, καὶ διενεγκούση, ως τε χαλεπως έπαίειν, τους 'Ιταλούς, ότιουν ότι μή τάς λέξεις διασημειουμένων ἐπιγινώσκειν, ό,τι αν λέγοιτο. ύθενμέν ουν τη αὐτη φωνη διαχρώμενοι ήθεσι Ρωμαϊων, ἐπὶ ταύτην αφίκοντο γώραν, καὶ αὐτοῦ τῆθε ῷκησαν, ούτε άλλου ακήνοα περί τούτου διασημαίνοντος σάφως ότιουν, ουτε αὐτὸς έχω συμβαλέσθαι, ως αύτου ταύτη φείσθη. λέγεται μέν πολλαχή έλθόν τὸ γένος τοῦτο ένοικήσαι αύτου. - Συμφέρεται δό 'Ιταλοίς, τάτο άλλα, καὶ τῆ ἐς δίαιταν καταςάσει, καὶ ὅπλοις τοῖς

^{*)} Dacorum sive Blachorum lingua similis et Italorum linguae, adeo tamen corrupta et differens, ut difficulter Itali queant intelligere, quae ístorum verbis proferuntur. Unde autem lingua moribusque Romanis usi in istam regionem accesserint, ibique sedes fixerint, a nullo mortalium accepi, nec aliquem audivi, qui ista liquido commemoraret; dicuntur tamen homines undique confluentes in istam regionem penetrasse .- Nihil differunt ab Italis caetera etiam victus ratione, armorumque et supellectilium apparatu; quamvis ea gens in duos distincta sit principatus, Bogdaniam videlicet et regionem

Nous trouvons des connaissances beaucoup plus exactes de l'état et de l'origine des Roumains, chez les Italiens. Innocent III écrit à Joannice, Empereur des Roumains, (dans les épîtres que nous citerons plus bas en détail): "Il importe à ta gloire temporelle comme à ton salut éternel, que tu sois Romain, aussi bien par la conduite que tu l'es par l'extraction, et que le peuple de ton pays, qui se dit être descendu du sang Romain, suive les institutions de l'église Romaine, pour montrer même dans le culte divin, qu'il conserve les mœurs de ses ancêtres." - Aeneas-Sylvius dans son histoire de l'Europe, caractérise les Roumains dans tous les pays qu'ils habitent: "La Transilvanie, dit-il, est habitée par des Roumains qui sont une nation Italienne. comme nous le raconterons dans la suite. — La Valachie est un pays trés vaste, qui s'étend depuis la Transilvanie jusqu'au Pont-Euxin, est presque toujours plat et sans eau. Elle est bornée au midi par le Danube, entourée au nord par les Roxains, qu'on appelle maintenant Ruthens, et vers le fleuve Tyras par les nomades que nous appelons aujourd'hui Tatares. Ce pays-fut habité autrefois par les

Istrianam: haud tamen aequo jure inter se vivunt.— Pindum montem Blachi incolunt, quibus eadem cum Dacis est lingua, nec quidquam a Dacis, qui Istrum accolunt differre cognoscuntur. Laonicus Chalcocondylas, Historiarum Libro II et IV.

αὐτοῖς, καὶ σκευ μετι καὶ τῦν τη αὐτη Ρομαίων διαχρώμενοι, ές δύο μὲν τοι διηρημένον ἀρχάς, ἐς τε τήν Βογδανίαν, καὶ αυτην παρ Ιστρον χώραν, οὐ πάναι εὐνομεῖται.—καὶ τὸ τε Πίνδον ὅρος Βλάχοι δ'ἐνοικοῦσι, αὐτοι τῶν Δακῶν δμόγλωτται, τοῖς παρὰ τὸν Ἰστρον Δαξίν ὁμοίωντο,

Gètes qui mirent honteusement en fuite Darius, fils d'Hysdaspe, prirent vivant le roi Lysimaque, et battirent plusieurs fois les Thraces. Enfin, ils furent subjugués et anéantis par les armes Romaines. -Les Romains y amenèrent des colonies pour défendre le pays contre les invasions des barbares, sous le commandement de Flaccus, du nom duquel il fut nommé Flaccia, mais ce mot se corrompit avec le temps, comme il arrive d'ordinaire, et les habitants au lieu de Flacci, furent appelés Valachi. La langue de cette nation est encore la Romaine, mais tellement altérée, que les Italiens eux-mêmes ne la comprennent qu'avec peine. - Les Roumains habitent aussi quelques îles, et entre autres, Peuce, célèbre chez les anciens, et ont encore des villes en Thrace. - Les Roumains, nation d'origine Romaine, appelés par les Grecs à leur secours, marchèrent sur Adrianople avec une armée considérable. " *) --

^{*)} Transilvaniam incolunt Valachi, qui genus Italicum sunt, quemadmodum paulo post referemus. - Valachia perquam lata regio est, a Transilvanis incipiens usque ad Euxinum protensa pelagus, plana ferme tota, et aquarum indiguz; cuius meridiem Ister fluvius excipit, septemtrionem Roxani occupant, quos nostra actas Ruthenos appellat, et versus fluvium Iliram nomades Scytharum genus, quos Tartaros hodie vicitamus. Hanc terram ncolnerunt quondam Getae, qui Darium Hisdaspis filium turpi fuga repnierunt, et Lysimachum Regem vivum in potestate pertraxerunt, et Thraciam pluribus cladibus affecerunt. Postremo Romanis armis subacticac deleti sunt. Et colonia Romanorum, quae duces coerceret en deducta, Buce quodam Flacco, a quo Flaccia nuncupatas Exin longo temporis tractu, corrupto, ut fit, vocabulo, pro Flaccis Valachi apellati; sermo adhuc genti Romanus est, quamvis magna ex parte mutatus, et homini stalico vix intelligibilis. - Valachi et insulas Instri accolunt, inter quas Pencen apud veteres fama notatam, et in Thracia quoque sedes habent: - Valachi gens olim Romana, cum magnis copiis a Graecis accersiti, Andrianopolim duxere. Aeneas Sylvius, Historia de Europa. De Hungaria Cap. I, II, IV.

Bonfinius les connaît beaucoup mieux encore. ,,Trajan, dit-il, qui vainquit les Daces et les Scythes, après avoir triomphé de Décébale, réduisit la Dacie en province Romaine et y amena beaucup de colonies. - Quoique plusieurs irruptions de barbares aient inondé la Dacie, province du peuple Romain, et patrie des Gètes, de même que la Pannonie, les colonies et les légions Romaines qui s'y renouvelèrent sans interruption, n'ont pu périr. Entourés de barbares, les habitants conservent encore la langue Romaine, et pour ne pas l'abandonner, résistent au point qu'ils semblent avoir combattu moins pour sauver leur vie que pour conserver leur langue. Qui peut compter les invasions des Sarmates et des Goths, les irruptions des Huns, des Vandales et des Gépides, puis les excursions des Allemands et des Lombards, sans s'étonner que la langue Romaine se soit conservée encore parmi les Daces et les Gètes que nous appelons aujourd'hui Valaques, parcequ'ils sont très bons sagittaires. - Les Roumains descendent des légions et des colonies Romaines amenées en Dacie par Trajan et les autres Empereurs mains; Pius est de l'opinion qu'ils furent appelés Valaques, du nom de Flaccus, par une prononciation allemande; mais nous pensons au contraire qu'ils sont appelés ainsi ἀπο τοῦ βάλλειν τῆς καὶ ἀκίδος, parce qu'ils excellent dans l'art des sagittaires. Il y en a d'autres qui prétendent que le nom de Valachie fut donné à ce pays, du nom de la fille de Dioclétien. (Valeria), mariée, dit-on, à un de leurs Princes. " *)-

[&]quot;) Traianus, qui de Dacis et Scythis triumphavit ac victo Rege Decebalo Daciam in provinciam redegit, multas in cam colonias deduxit.—"

L'Empereur Ferdinand lui-même, semble jaloux de faire valoir sa connaissance de l'origine et de la descendance des Roumains, dans le diplôme concédé à Nicolas, Archevêque de Strigon, en 1548. "Telles sont, écrit-il, presque toutes les origines des nations célèbres, parmi lesquelles les Roumains, tes nationaux, n'occupent pas le dernier rang, eux qui descendent de la cité souveraine du monde, de Rome, d'où encore à présent ils s'appellent Romains, dans leurs langue. Cette nation à laquelle tu appartiens, a été d'une valeur insigne et a produit beaucoup de généraux illustres, parmi lesquels ont brillé principalement, Jean Huniade, le père du glorieux Mathias, et tes ancêtres qui vécurent presque dans le même temps."*)

Quamquam variae barbarorum eruptiones Daciam populi Romani provinciam, et Getarum regionem una cum Pannoniis inundasset, colonias tamen, legionesque Romanas, quae recenter excreverant, non potuisse interire. Inter barbaros obrutae, Romanam tandem linguam redolere videntur, et ne omnino eam deserant, ita reluctantur, ut non tantum pro vitaequantum pro linguae incolumitate certasse videantur. Quis enim Sarmatarum Inundationes et Gothorum, item Unnorum, Vandalorum et Gepidarum eruptiones, Germanorum excursus et Longobardorum si bene supputarit, non vehementer admiretur, servata adhuc inter Dacos et Getas Romanae linguae vestigia, quos nunc Valachos ab optima sagittandi disciplina dicimus. — E legionibus enim et coloniis a Traiano ac caeteris Romanorum Imperatoribus, in Daciam deductis, Valachi promanarunt; quos Pius a Flacco, pronunciatione germanica, Vlachos dici voluit: nos contra ἀπὸ τοῦ βάλλειν και της ακίδος dictos esse censuimus, cum sagittandi arte pracpolleant. Nonnulli Valachiae a Diocletiani filia (Valeria) nomen inditum censuere, quae illorum principi nupsisse fertur. Ant. Bonfinius Rerum Hungaricarum Decade II. Libro 4.

^{*)} Hae vero sunt omnes propemodum landatissimarum gentium origines, inter quas Valachi gentiles tui, minime postremas habent, utpote quos ab ipsa rerum Domina urbe Roma oriundos constat: unde nunc quoque sua lingua Romani vocantur; tua ista gens fortitudine praepollens fuit,

On trouve moins de connaissances sur ce sujet, chez les historiens Polonais; néanmoins, ils paraissent sincères, comme nous le verrons plus bas, en traitant des Principautés. Mais les Hongrois manquent même de sincérité; ils s'efforcent presque toujours de passer sous silence, jusqu'au nom de la nation, et quand ils sont forcés de faire mention des Roumains, ils ne le font qu'avec la plus grande amertume, et jamais sans invectives. Deux cependant, méritent d'en être exceptés, Isthuanfi et Benkö. Le premier écrit, livre XIII: "Les deux Valachies qui sont comprises aujourd'hui sous les noms de Moldavie et de Transalpine, avec la Transilvanie, furent appelées chez les anciens, du seul nom de Dacie, dans laquelle les Romains amenèrent des colonies, ce qui est incontestablement avéré par la quantité innombrable d'inscriptions qu'on voit encore aujourd'hui sur les pierres et sur les marbres, et encore davantage par la langue Romaine des habitants, laquelle, quoique corrompue, a tant de ressemblance avec la langue espagnole et la française, et même avec l'italienne, que ces nations peuvent se comprendre sans difficulté, en parlant ensemble. La Moldavie est plus rapprochée du Pont-Polémoniaque, ou de la mer noire, comme on l'appelle maintenant; la Transalpine confine au Danube qui la sépare de la Bulgarie.- Les villes de la Transilvanie sont habitées par les Saxons qui conservent l'ancien idiome des

multorum praestantissimorum Ducum genitrix, inter quos Ioannes Hunyades inclyti Mathiae Regis pater, et illius aetali proximi maiores tui, potissimum enituisse feruntur. Ferdinandus I. in Diplomate Archiepiscopo Strigoniensi Nicolao Olaho, 23 Novembris 1548, collato.

Allemands.—Les autres parties du pays sont habitées par les Roumains et les Sécules; les premiers parlent la langue Romaine, les derniers la Hongroise. "*)—Benkö, dans sa Transilvanie, s'exprime ainsi: "On pourrait écrire un livre entier sur les mœurs, les contumes et les cérémonies des Roumains, pour démontrer leur Romanité. Martin Opitz, poète célèbre, appelé par le Prince Gabriel Bethlen, à Alba-Julia, en 1621, pour y enscigner les belles-lettres, a prouvé dans son Itinéraire en Transilvanie, intitulé Zlatna, par leur danse même, nommée Chora, qu'ils sont de sang Romain, comme on le voit dans les vers suivants **): 1906, lot à Quième

»Les sauvages Goths ont subjugué presque toute »l'Asie, ont chassé les Grecs, les Thraces et les »Mysiens, ont dévasté long-temps et brûlé votre Da-»cie, le meilleur pays des Romains. Puis, Attila, a-

Duas Valachias, quae hoc tempore Moldaviae et Transalpinae nomine consentur, simul cum Transylvania, veteres uno Daciae nomine appellabant; suisseque in cam Romanorum colonias deductas, praeter innumera antiquitatis monumenta saxis et marmoribus incisa et adhuc extantia, illud etiam argumento et testimonio est, quod incolae Romana lingua, quamquam corrupta, utuntur, quae Hispanicae et Gallicae atque etiam Italicae adeo similis est, ut non magno labore ad mutuum sermonis commercium intelligi queat. Moldavia mari nigro, ut nunc vacant, seu Ponto Polemoniaco, propinquior, Transalpina Danubio contermina est, quo etiam a Bulgaria separatur.— Transylvaniae urbes a Saxonibus incoluntur, veteremque Germanorum linguam retinent.— Caeteras partes Valachi et Siculi inhabitant, illi Romana. Hungarica hi utentes lingua, N. Isthuantius Pannonius, Historia Regni Hungariae, Libro XII.

nandus esset, quo eorum Romanitas doceretur. Martinus Opitius a Principe Gabriele Bethlen, e Silesia ad docendas bonas litteras Anno 1622 Albam Juliam vocatus, Poeta insignis, in sua Zlatna, sive Itinerario transilvanico, vel e choreis Valachicis Chora muncupatis, sanguinem eorumdem Romanum sequentibus versibus monstratit:

»vec ses hordes scythes, et les Vindes, ne vous ontwils pas envahis en ennemis? Cependant votre lan-»gue subsiste jusqu'aujourd'hui, ce dont chacun npeut s'étonner avec raison. Ni l'Italie, ni l'Espagne. »ni les Gaules, n'ont conservé une telle originalité; ala plus grande affinité qu'une langue puisse avoir »avec les Romains, existe entre la langue Roumaine net la Latine. Il y a encore beaucoup de noble sang »dans les cabanes des paysans qui n'ont pas perdu »les mœurs et les usages antiques, comme l'atteste »encore leur danse dans laquelle on se courbe et nl'on se plie si merveilleusement, on bondit en l'air »comme le chevreuil, on compose une danse si com-»pliquée, que nos Allemands doivent aller l'apprendre »en France. Tantôt on fait un cercle, tantôt on se »sépare. Les filles marchent, tantôt à gauche, tan-»tôt à droite, les filles qui portent encore le costume »presque entièrement Romain ; elles ne sont pas à la »vérité très bonnes, mais pleines d'esprit, parlent »peu et pensent beaucoup. « *)

[&]quot;) Es hat das wneste Volck gantz Asien bezwungen,
Die Grichen, Thracier und Mysios verdrungen,
Auch euer Dacien, der Roemer bestes Land,
Von langen Jahren her, verheert und ausgebrand.
Mehr, hat nicht Attila mit seiner Scythen Hausen,
Und dann die Wenden, anch cuch seindlich angelausen?
Doch eure Sprache bleibt noch hier auf diesen Tag,
Darob sich dann ein Mensch gar billig wundern mag;
Italien hat selbst nieht gantz von seinen Alten,
Ingleichen Spauien und Galha behalten;
Wie etwan diss nun kan den Roemern aehnlich seyn,
So nahe sind verwandt Walachis und Latein.
Es steckt, manch edles Elut in kleinen Bapren-Huetten,
Das noch den alten Brauch und Art der alten Sitten

Après avoir rencontré dans les citations précédentes, le nom de Blaci, Blachi, Valachi, que les étrangers donnent aux Roumains, il ne sera pas hors de propos de faire quelques remarques à ce sujet. Comme on a pu le voir plus haut, Aeneas-Sylvius fait dériver ce nom, du Duc Romain, Flaceus; Bonfinius, du mot grec βάλλω-ἄκις; mais l'une et l'autre de ces deux dérivations, ne sont que des fictions sans aucun fondement. Quelques-uns prétendent avec Leunclavius, que cette dénomination a été donnée par les Allemands qui appellent les nations Celto-Romaines, Galli, d'où ils ont fait Gualli, Walli, Wallones, Wallischi, Wallachi; le célèbre Voltaire se range également à cette opinion. D'autres pensent qu'elle fut donnée par les Esclavons qui appellent ainsi, et les Roumains et les Italiens, de leur mot Vlad, qui signifie Seigneur, Maître, en formant de celui-ci, Vladi, Vlazi, Vlassi, Vlachi, Vlossi, Vlochi. Si cette opinion est fondée, il faut avouer qu'ils ont été très mal récompensés par les Roumains, qui les nomment à leur tour, Sclavi et Servi. -Les Polonais prétendent que du nom des anciens Volsci, on les a appelés Vlossi. Le savant Katancsich dit que du mot Latini ou Latii, les Esclavons ont formé à leur manière, Blaci et Vlaci.- Mais ce qui

Nicht gaentzlich abgelegt. Wie dann ihr Tantz bezeigt,
In dem so wunderbar gebueckt wird und geneigt,
Gesprungen in die Hoeh, auf Art der Capreolen,
Die meine Teutshen sonst aus Franckreich muessen holen.
Bald wird ein Kreiss gemacht, bald wiederum zertrannt,
Bald gehn die Menschen recht, bald auf der lincken Hand;
Die Menschen, die noch jetzt fast Roemisch Muster tragen,
Zwar schlecht, doch witzig sind, viel denken, wenig sagen, etc.

est plus digne de remarque parmi toutes ces opinions, c'est: 1° que les Allemands et les Esclavons appellent de ce même nom et les Italiens et les Roumains, le Russe Nestor, les Romains eux-mêmes, et que par conséquent, le nom de quelque origine qu'il soit, ne signifie pas autre chose que Romain; 2°, que ni les Italiens ni les Roumains ne connaissent ce nom dans leur langue, et font fort bien de le laisser dans la bouche des étrangers, sans l'adopter dans leur idiome.

3.

Après cette longue digression que nous ne pouvons regarder néanmoins comme superflue, revenons à l'histoire.

Au douzième siècle, après J-Ch. les Roumains de la Dacie d'Aurélien commencèrent à sentir le poids du joug que les Grecs leur faisaient porter depuis près de deux siècles; ils prirent donc les armes sous le commandement des deux frères, Pierre et Asan, secouèrent ce joug odieux, et de concert avec leurs anciens concitoyens, les Bulgares, ils formèrent un état indépendant, ou mieux, rétablirent leur royaume primitif. Dans cette lutte en faveur de la liberté, les deux héros, Pierre et Asan, succombèrent, et leur frère Joannice fut élu Empereur. *)

[&]quot;) Le Maréchal Ville-Hardouin fait Joannice fils de l'Empereur Byzantin, et rebelle contre ses parents: "Après par li conseil de Grius et des François, issi l'Emperéres Alexis à mult grant compaignie de Constantinople por l'Empire aquirer, et metre à sa volenté. Avec lui en alla grant partie des Barons et l'autre remest por l'ost garder.—Et sachiez que en céle ost ou l'Emperéres alla, que tuit li Grieu de l'une part et de l'autre des Braz vindrent à lui et à son comandement, et à sa volenté, et li firent fealté et lomage come à lor Seignor,

Celui-ci, après avoir affermi et consolidé ses états. commença à rétablir aussi la discipline écclésiastique. Sur ces entresaites, le Pontife Romain, Innocent III, envoya une ambassade à Joannice, pour lui proposer de se réunir à l'église Romaine. Joannice répondit au Pontife en lui déclarant sa prompte volonté de remplir son désir, et dédia à l'église Romaine son empire qui s'en était séparé depuis le temps où il était tombé sous la domination des Byzantins. Joannice, en retour, demanda au Pontife les insignes royaux, qu'il lui accorda. Nous croyons à propos de publier ici quelques-unes de ces lettres curieuses écrites d'une part et de l'autre, principalement parcequ'elles sont fort peu connues, et peuvent répandre beaucoup de lumières sur l'histoire de ce temps-là.-- Etienne Baluze écrit dans les actes d'Innocent III, Pontife Romain:

*) Comme le royaume des Roumains et des Bulgares s'était soustrait depuis long-temps à l'obéissance du saint siège apostolique, le seigneur

fors solement Johanis qui ére Roi de Blakie et de Bougrie. Et cil Johanis si éres uns Blaqui qui ére reveléz contre son pére et contre son oncle, et les avoit guerroiéz vingt anz; et avoit tant de la terre conquis sor als que Rois s'en ére fait riches. Et sachiez que de céle partie del Braz sain George devers occident, poi en falloit que il ne l'en avoit tolu prés de la moitié. Icil ne vint pas à sa volenté ne à merci. Histoire de Geoffroi Ville-Hardouin §. 105 et 106. — A ce sujet le savant Du Frène fait cette observation très-juste: "Ville-Hardouin s'est mépris lorsqu'il dit, que Jean Roy de Bulgarie s'estoit revolté contre son père es contre son oncle, contre l'authorité des meilleurs Escrivains. Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs François. Note 106.

^{*)} Cum autem regnum Blacorum et Bulgarorum a longissimis retro temporibus se ab obedientia sedis apostolicae subtraxisset, Dominus Innocentius, tanquam bonns pastor, cupiens errabundas oves ad caulas reducere, direxit Dominicum Archipresbyterum Brundusinum, virum in Graeca

Innocent, désirant, comme un bon pasteur, ramener au bercail les brebis égarées, envoya Dominique, Archiprêtre de Brindes, homme versé dans la langue grecque et latine, à Joannice, seigneur des Roumains et des Bulgares, qui s'était affranchi de la domination des Grecs, et lui adressa la lettre suivante:

Dieu a vu l'humilité et le dévouement que tu as professés jusqu'à présent, envers l'église Romaine et ne t'a pas seulement défendu puissamment au milieu des troubles et des périls de la guerre, mais dans sa miséricorde, il a merveilleusement agrandi ton pouvoir. Et nous, ayant appris que tes ancêtres sont descendus de la noble nation des Romains, et que tu as reçu d'eux en héritage, et la générosité du sang, et le dévouement sincère que tu portes au saint siège apostolique, comme par droit héréditaire, nous nous sommes proposé déjà depuis long-temps de t'écrire et de te rendre visite par nos nonces: mais, occupés des soins nombreux de l'église, nous n'avons pu effectuer encore notre dessein. Or maintenant, nous avons résolu de le mettre à exécution,

et Latina lingua peritum, ad Joannitium Dominum Blacorum et Bulgarorum qui a Graccorum dominio se subduxerat; per quem tales ei litteras destinavit:

Respexit Deus humilitatem tuam et devotionem, quam erga Romanam Ecclesiam cognosceris hactenus habuisse, et inter tumultus bellicos et guerrarum discrimina non solum potenter defendit, sed et miscricorditer et mirabiliter dilatavit. Nos autem audito quod de nobili urbis Romae prosapia progenitores tui originem traxerint, et tu ab eis et sanguinis generositatem contraxeris, et sincerae devotionis effectum, quem ad sedem apostolicam geris quasi hacreditario jure, jampridem te proposumus et litteris et nuntiis visitare: sed variis Ecclesiae solicitudinibus detenti, hactenus non potuimus nostrum propositum adimplere. Nune vero inter ahas solicitudines nostras, hanc etiam assumendam duxinus, inno consummandam potius jamdudum

et de le fortisser par nos Légats et nos lettres dans ton dessein et dans ton dévouement envers le siège apostolique. Nous envoyons donc vers toi, notre très-cher fils Dominique, Archiprêtre des Grecs de Brindes, et conseillons à ta Noblesse, et l'exhortons au nom du seigneur, et te prions par nos écrits apostoliques, de le recevoir avec humilité et avec respect, de le traiter avec honneur et avec bienveillance, et de nous faire connaître plus pleinement par lui ton dévouement. Car lorsque nous connaîtrons parfaitement par lui, la sincérité de ton dévouement, nous songerons à t'envoyer des nonces plus considérables, ou mieux, des Légats, pour qu'ils te confirment et toi et les tiens, dans le dévouement au saint siège apostolique, et t'assurent de notre bienveillance.

*) Joannice ayant reçu avec respect les nonces et la lettre du saint Père, répondit en ces termes:

Au vénérable et très-saint Père, souverain Pontife, nous Joannice, Empereur des Roumains et des

assumptam, ut per Legatos et litteras nostras te in laudabili foveamus proposito et devotione sedis apostolicae solidemus. Dilectum itaque filium nostrum Dominioum Archipresbyterum Graecorum de Brundusio ad te praesentialiter destinantes, monemus nobilitatem tuam et exhortamur in Domino, ac per apostolica tibi scripta mandamus, quatenus ipsum humiliter et devote recipiens, honorifice et benigne pertractes, et per eum plenius tuam nobis devotionem exponas. Cum enim plene nobis per ipsum de sinceritate tui propositi ac devotionis affectu constiterit, ad te proposuimus maiores nuntios, vel Legatos potius destinare, qui tam te, quam tuos in apostolicae sedis devotione confirment, et de benevolentia nostra efficiant certiorem.

^{*}) Joannitius autem nuntios et litteras Domini Papae devote recipiens, rescripsit hoc modo:

Venerabili et sanctissimo patri summo Pontifici, ego Calojohannes Imperator Blacorum et Bulgarorum gaudium et salutem mando tibi. Notum

Bulgares, joie et salut! Nous faisons savoir à votre Sainteté que nous avons reçu votre très-sainte lettre qui nous a été apportée par le religieux Archiprêtre de Brindes, et que nous avons estimée plus précieuse que l'or et le diamant. Nous avons rendu de grandes actions de grâces au Dieu tout-puissant qui nous a visités, nous ses indignes serviteurs; qui, dans sa bonté inestimable, a vu notre humilité, et nous a fait souvenir de notre sang et de la patrie dont nous sommes venus. Vous aussi, saint Père, comme un bon pasteur et le chef de tous les fidèles chrétiens, voulant réunir les fils de la sainte église catholique et apostolique, vous nous avez cherchés, nous qui sommes éloignés corporellement. Déjà depuis long-temps, mes frères de bonne mémoire, ont voulu envoyer des députés à votre Sainteté, mais ils n'ont pu parvenir jusqu'à elle, à cause de nos nombreux ennemis. Nous-mêmes avons essayé une. deux et trois fois de le faire, sans pouvoir y réussir. A présent, voyant que votre Sainteté a daigné envoyer des nonces à notre gouvernement impérial,

facimus sanctitati vestrae, quod nos recepimus vestras sacrosanctas litteras, quas nobis portavit religiosus Archipresbyter Rrundusinus, et nos reputavimus eas caras super omne aurum et quemlibet lapidem pretiosum. Unde multas egimus gratias omnipotenti Deo, quia visitavit nos servos suos indignos secundum suam inaestimabilem bonitatem, et respexit humilitatem nostram, et reduxit nos in memoriam sanguinis et patriae nostrae, a qua descendimus. Et nunc sancte pater, tanquam bonus pastor, et caput omnium fidelium Christianorum, filios sanctae catholicae et apostolicae sedis congregare volens in unum, requisistis nos remotos secundum corpus. Et quamvis fratres mei bonae momoriae, jamdudum voluerint mittere sanctitati vestrae, non tamen ad vos pervenire, propter multos nostros contrarios, potuerunt. Et nos similiter probantes semel, secundo et tertio ad vos dirigere, deducere non potuimus quod optavimus in effectum. Et nunc videntes quod sanctitas vestra dignata est mittere imperio nostro, tanquam proprii

nous, comme vos fils chéris, déléguons vers votre miséricorde, comme vers le père le plus désiré, notre fidèle et religieux prêtre Blaise, élu Evêque de Brandizuber, avec votre nonce fidèle, l'Archiprêtre de Brindes, pour qu'ils vous portent de notre part nos remerciements, notre amitie et nos hommages comme à notre Père spirituel et au souverain Pontife. Très-saint Père, vous nous avez invités par votre lettre, à vous apprendre ce que nous demandons à l'église Romaine. Notre gouvernement impérial demande au saint siège de nous établir dans l'église Romaine, comme des fils dans le sein de leur mère. Nous demandons principalement à l'église Romaine, notre mère, la couronne et les honneurs dont ont joui nos anciens Empereurs. L'un fut Pierre, l'autre Samuel et ceux qui les ont précédés dans l'empire, comme nous le trouvons consigné dans nos livres. Or, s'il plaît à votre autorité de remplir ce désir, nous ferons de notre côté tout ce qu'il vous plaira d'enjoindre à notre empire pour l'honneur de Dieu et de l'église Romaine. Ne

et dilectissimi filii, sicut amantissimo et desiderantissimo patri, mittimus misericordiae vestrae religiosum electum Brandizuberensem fidelem nostrum Presbyterum Blasium una cum fideli nuntio vestro Archipresbytero Brundusino, referentes vobis ex parte nostra gratiarum actiones et amicitiam et servitum, sicut patri spirituali et summo Pontifici. Sanctissime pater, significastis nobis per sacras litteras vestras, quod nos significaremus vobis, quid ab Ecclessia Romana petamus. Hoc antem petit imperium nostrum ab apostolica sede, ut nos simus in Ecclesia Romana sicut matris filialitate firmati. Imprinis petimus ab Ecclesia Romana matre nostra coronam et honorem, tanquam dilectus filius, secundum quod Imperatores nostri veteres habucrunt. Unus fuit Petrus, alius Samuel, et alii, qui eos in imperio praecesserunt, sicut in libris nostris inveninus esse scriptum. Nunc autem, si placitum est auctoritati vestrae nobis istud implere, quicquid im-

vous étonnez pas que votre nonce ne soit pas retourné plus promptement vers vous, car il nous a dabord été suspect, vu que beaucoup d'autres sont venus dans notre empire avec le dessein de nous tromper; mais nous avons su nous préserver de tous. Quant à celui-ci, nous avons reçu le témoignage du Prétextat en sa faveur, et l'avons accueilli. Si telle est votre volonté, très-saint Père, envoyeznous les grands nonces que vous nous avez annoncés dans votre lettre, et celui-ci avec eux: alors nous aurons pleine certitude dans la première et dans la seconde mission. Que le Seigneur vous accorde de nombreuses années!

*) Le Pontife, après avoir reçu cette lettre, leur délégua son Chapelain Jean, avec une lettre apostolique, ainsi conçue:

A Joannice, Seigneur des Roumains et des Bulgares, le siège apostolique etc. En considération de ceci, nous nous sommes proposé depuis longtemps de te rendre visite, par le moyen de notre nonce et de nos écrits, et après avoir reconnu ton

perio nostro duxeritis adjuugendum ad honorem Dei et Ecclesiae Romanae complebitur. Nec miremini quod nuntius vester citius non redit, quia nos suspicati fuimus aliquid contra eum, quia multi venerunt in imperium nostrum nos decipere cogitantes, sed nos ab omnibus bene novimus praecavere; sed nos pro eo testimonium recepimus Praetextati, et ei acquievimus. Verum si placet vobis, sanctissime pater, mittite nobis maguos nuntios, de quibus nobis per litteras nuntiastis, et istum destinate cum eis; et tunc certificabimur de prima missione pariter et secunda. Det vobis Dominus multos annos.

^{*)} Receptis his litteris Dominus Papa transmisit ad eos Joannem Capellanum suum cum apostolicis scriptis habentibus hunc tenorem:

Calojohanni Domino Blacorum et Bulgarorum apostolica sedes...etc. Hoc igitur attendentes jampridem nobilitatem tuam per nuntium et litteras nostras duximus visitandam, ut intellecto devotionis affectu quem ha-

dévouement à l'église Romaine, ta mère, de t'envoyer de plus grands nonces, pour nourrir de la parole et de l'exemple, et toi qui descends de la noble nation des Romains, et le peuple placé sous ton gouvernement, et pour t'assurer de notre grâce et de notre bienveillance. (Il répète la teneur de la lettre de Joannice.) Tu as demandé humblement que l'église Romaine te concédât la couronne, comme on lit dans vos documents qu'elle l'a concédée à Pierre, à Samuël, et à tes autres ancêtres d'illustre mémoire. Pour acquérir une plus grande certitude à ce sujet, nous avons fait relire avec beaucoup de soin nos registres, d'où il appert évidemment que dans le pays soumis à ta domination, plusieurs Rois ont déja été couronnés. On voit encore dans ces registres que du temps du Pape Nicolas, notre prédécesseur de bonne mémoire, le Roi des Bulgares qui le consultait très souvent, avait reçu le baptême sur sa prédication, avec tous les sujets de son royaume, et qu'il lui avait demandé un Archevêque.

bes ad Romanam Ecclesiam matrem tuam, majores ad te nuntios postmodum mitteremus, qui tam te, qui ex nobili Romanorum prosapia diceris descendisse, quam degentem sub te populum verbo pascerent et exemplo, et de benevolentia et gratia sedis apostolicae redderent certiorem. (Repetit tenorem epistolae Joannitii.) Petisti vero humiliter, ut coronam tibi Ecclesia Romana concederet, sicut illustris memoriae Petro, Samueli et aliis progenitoribus tuis, in libris tuis legitur concessisse. Nos igitur ut super hoc majorem certitudinem haberemus, regesta nostra perlegi fecimus diligenter; ex quibus evidenter apparet, quod in terra tibi subjecta, multi Reges fuerant coronati. Praeterea continebatur in eis, quod tempore bonae memoriae Nicolai Papae praedecessoris nostri Rex Bulgarorum, ad cuius consulta saepissime respondebat, cum toto regno sibi commisso ad praedicationem eius fuerat baptizatus, et Rex ipse ab eo Archiepiscopum postulaverat. Legatus quoque Michaelis Begis Bulgarici cum donis regali-

L'Ambassadeur du Roi Michel avait également présenté au Pape Adrien des lettres royales, avec des présents de la part du Roi, et l'avait prié d'envoyer un cardinal pour procéder à l'élection d'un Archevêque, qui après l'approbation du Roi, retournerait à Rome y recevoir sa consécration. Mais quand Adrien leur envoya un sous-diacre avec deux Evêques, les Bulgares corrompus par les présents et circonvenus par les promesses des Grecs, chassèrent les prêtres Romains et reçurent des Grecs. quoique le souvenir d'une telle légéreté nous ait engagés à être plus circonspects dorénavant, et à n'envoyer dans ta présence aucun de nos frères les cardinaux, néanmoins nous avons résolu de t'envoyer notre fils chéri, le chapelain Jean, notre familier et Legat du siège apostolique, homme sage et discret, que nous et nos frères chérissons en Dieu particulièrement, à cause de sa probité et de sa religion, et de lui donner nos pleins pouvoirs de corriger dans ton pays tout ce qu'il trouvera

bus Adriano Papae praedeccssori nostro regias litteras praesentarat et postularat ab eo, ut aliquem ex Cardinalibus in Archiepiscopum eligendum dirigeret, quem post approbationem eorum ad sedem apostolicam remeantem ipse postmodum consecraret. Cumque idem Adrianus illuc cum duobus Episcopis quemdam Subdiaconum direxisset, Bulgari corrupti donis Graecorum et promissionibus circumventi, Romanis ejectis, Graecos Presbyteros receperunt. Licet igilur tantae memoria levitatis nos usque adeo induxerit ad cautelam, ut nullum ex fratribus nostris, Cardinalibus scilicet, ad tuam praesentiam mitteremus, nihilonimus tamen dilectum filium Johannem Capellanum et familiarem nostrum, apostolicae sedis Legatum, virum providum et discretum, quem nos et fratres nostri suae probitatis et religionis obtentu inter caeteros Capellanos nostros specialis in Domino dilectionis brachiis amplexamur, ad te duximus destinandum; cui etiam com-

susceptible de l'être, quant au spirituel, et d'établir tout ce qu'il y aura à établir au nom de Dieu. Nous envoyons, par le même Legat, à l'Archevêque de ton pays, un pallium, insigne de la plénitude de l'office pontifical, qu'il lui conférera d'après la forme contenue dans notre bulle. Nous l'avons aussi chargé, s'il y a dans ton pays des personnes qui doivent être promues aux dignités ecclésiastiques, ou sacrées Evêques, de les faire ordonner et sacrer par les Evêques catholiques qui se trouvent dans les pays voisins. Nous lui avons enjoint en outre, de rechercher avec soin la vérité relativement à la couronne envoyée à tes ancêtres par l'église Romaine, et dans les livres anciens et dans d'autres documents, et de traiter avec toi de tout ce qu'il y aura à traiter, afin que quand nous serons informés de tout cela, par lui et par tes nonces, nous puissions procéder avec prévoyance et maturité à ce qu'il y aura à faire. Nous conseillons donc à ta Noblesse, et l'exhortons au nom du Seigneur, à re-

misimus vices nostras, ut in tota terra tua quoad spiritualia corrigat, quae corrigenda cognoverit, et statuat, quae secundum Deum fuerint statuenda. Per ipsum quoque. Archiepiscopo terrae tuae palleum, insigne videlicet plenitudinis pontificalis officii, juxta formam, quam sub bulla nostra dirigimus, conferendum. Eidem quoque Legato nostro dedimus in mandatis, ut siqui forsan in terra tua promovendi ad ordines fuerint, vel in Episcopos consecrandi, per vicinos catholicos duntaxat Episcopos et ordinandos ordinet, et consecret consecrandos. Mandamus quoque ipsi, ut de corona progenitoribus tuis ab Ecclesia Romana collata tam per libros veteres, quam per alia documenta inquirat diligentius veritatem, et de omnibus tecum tractet, quae fuerint pertractanda; ut cum per ipsum et nuntios tuos de omnibus redditi fuerimus certiores, consultius et maturius, prouti fuerit procedendum, procedamus. Monemus igitur nobilitatem tuam et exhortamur in Domino, quatenus Legatum ipsum sicut personam nostram benigne

cevoir avec bienveillance notre Légat, comme notre propre personne, et à le traiter avec honneur, en accueillant ses conseils salutaires et ses statuts, et en faisant en sorte que toute la nation des Roumains et des Bulgares les accueille et les observe. Car il importe à ta gloire temporelle comme à ton salut éternel, que tu sois Romain aussi bien par la conduite, que tu l'es par l'extraction, et que le peuple de ton pays, qui se dit être descendu du sang Romain, suive les institutions de l'èglise Romaine, pour montrer même dans le culte divin, qu'il conserve les mœurs de ses ancêtres.

*) Le Légat, en partant, remit à l'Archevêque susmentionné, le pallium, la mitre et l'anneau, après avoir reçu de lui le serment qu'il serait toujours fidèle et soumis au souveraiu Pontife et à l'église Romaine. Le Légat, reçu avec honneur et respect par Joannice, Seigneur des Roumains et des Bulgares, établit, d'après le conseil et l'assentiment de celui-ci, deux Métropolitains dans son royaume, à

suscipias, et honorifice studeas pertractare, salubria monita et statuta ipsius et tu ipse recipiens et ab universa Blacorum et Bulgarorum gente recipi faciens et servari. Expedit enim tibi tam ad temporalem gloriam, quam ad salutem aeternam, ut sicut genere, sic sis etiam imitatione Romanus, et populus terrae tuae, qui de sanguine Romanorum se asserit descendisse, Ecclasiae Romanae instituta sequatur, ut etiam in cultu divino mores videantur patrios redolere.

^{*)} Ille vero profectus palleum, mitram et anulum praesato Archiepiscopo assignavit, recepto ab eo juramento sidelitatis et obedientiae summo Pontifici et Ecclesiae Romanae in perpetuum exhibendae. Cumque a praesato Joannitio sive Calojohanne Domino Blacorum et Bulgarorum suisset honorisce ac devote susceptus, de ipsius consilio et assensu duos alios Metropolitanos in illo regno constituit, videlicet Belesbulnensem et Postolavensen, quos praesato Zagorensi tanquam Primati subjecit; et apud Trinovium no-

savoir: celui de Bolesbulna et de Postlava, qu'ils subordonna au sus-mentionné Métropolitain de Zagora, comme au Primat, et créa une Primatie à Tirnova, Capitale de cette province. Cela fait, Joannice se soumit avec son royaume à l'église Romaine, au moyen d'une bulle d'or, dont voici la teneur:

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. Lorsqu'il a plu à notre Seigneur Jésus-Christ de me faire Empereur de toute la Bulgarie et de la Roumanie, j'ai fait examiner les écrits et les livres de nos aieux, et les lois des Empereurs, nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, pour s'avoir d'où ils avaient reçu le royaume de Bulgarie, la confirmation de l'empire, la couronne sur leur tête, et la bénédiction patriarcale; et après avoir fait de scrupuleuses recherches, j'ai trouvé dans leurs écrits, que les Empereurs des Bulgares et des Roumains, Siméon, Pierre et Samuel, nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, avaient reçu la couronne de leur empire, et la bénédiction patriacale de la très-sainte église Ro-

biliorem ipsius provinciae civitatem constituit Primatiam. His igitur bene gestis Joannitius se ac regnum suum imperio Eccleisiae Romanae subjecit per paginam aurea bulla signatam, cuius tenor talis est:

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, Amen. Cum placuit Domino nostro Jesu Christo me Dominum et Imperatorem totius Bulgariae et Blaciae facere, inquisivi antiquorum scripturas et libros, et beatae momoriae Imperatorum nostrorum piaedecessorum leges, unde ipsi sumpserunt regnum Bulgarorum et firmamentum imperiale, coronam super caput eorum et patriarchalem benedictionem: et diligenter perscrutantes, in eorum invenimus scripturis, quod heatae momoriae illi Imperatores Bulgarorum et Blacorum Simeon, Petrus et Samuel, et nostri predecessores coronam imperii eorum et patriarchalem benedictionem accepeiunt a sanctissima Dei Romana Ecclesia, et ab apostolica sede, principe Apostolorum Petro. Sed imperium meum voluit benedictionem et imperiale firmamen-

maine, du siège apostolique, et du prince des Apôtres, Pierre. Or, ma dignité impériale a voulu recevoir aussi la confirmation de l'empire, la couronne impériale et la bénédiction patriarcale de l'église Romaine, du siège apostolique, et du Prince des Apôtres, Pierre, de notre très-saint Père, Innocent III, Pape universel. Ma dignité impériale concède à quiconque aura reçu du Pontife la bénédiction patriarcale et le mandat de faire et de sacrer des Archevêques, des Métropolitains et des Evêques dans la capitale de mon empire, Tirnova, plein pouvoir dans tout le territoire de mon empire et dans toutes les provinces y appartenantes. Tous les dignitaires de mon empire et de mon territoire, mon Patriarche métrorolitain, les Archevêques et les Evêques et tous les prêtres seront soumis à l'église Romaine, et observeront la loi, la discipline et les usages qu'ont observés les Empereurs de toute la Bulgarie et de la Roumanie, nos anciens prédécesseurs d'heureuse mémoire, que nous vou-

tum coronae capitis imperii sui suscipere et patriarchalem benedictionem ab Ecclesia Romana, ab apostolicae sedis principe Apostolorum Petro, et a sanctissimo patre nostro universali Papa tertio Innocentio; et a quocunque patriarchalis benedictio et mandatum in civitate imperii mei Trinovi data et concessa fuit a Domino Papa faciendi et consecrandi Archiepiscopos, Metropolitas et Episcopos, et reliquas ecclesiasticas obsequutiones sacramentales, concedit imperium meum, ut plenissimam in omni tenimento et imperii mei pertinentiis ipsi habeant potestatem. Ecce enim omnes totius imperii mei et tenimenti, et Patriarcha meus metropolitanus, Episcopi et Archiepiscopi et cuncti Sacerdotes Romanae subsint Ecclesiae, et teneant legem, et consuetudinem et observationem, quas tenuerunt beatae memoriae Imperatores totius Bulgariae, prisci illi nostri praedecessores, et nos eodem niodo vestigia eorum imitantes. Subsignat autem imperium meum ad securitatem Chrysobolum sunm, quod nunquam ab Ecclesia Romana,

lons imiter, en marchant sur leurs traces. Pour plus de sécurité, ma dignité impériale signe le Chrysobule, en engageant ma dignité impériale et les Princes de mon empire, à ne jamais se séparer de l'église Romaine, du siège apostolique, du Prince des Apôtres, Pierre, mais à être comme les fils chéris du saint siège apostolique Romain, du Prince des Apôtres, Pierre. Tout les terres des chrétiens ou des païens acquises par mon empire seront soumises au pouvoir de cette même sainte église Romaine et du siège apostolique. Et afin que le présent Chrysobule de ma dignité impériale soit ratifié et cenfirmé, je l'ai remis aux mains du très-révérend Père, Jean, Légat du saint siège Romain et chapelain du Pontife, signé par notre pieuse dignité impériale, à laquelle j'ai été élevé par la grâce de Dieu, l'an six mil sept cent douze, septième indiction.

*) Il envoya aussi Blaise, Evêque de Brandizuber, avec le sus-dit chapelain Jean, par l'entremise du-

et ab apostolica sede, principe Apostolorum Petro, ipsum videlicet imperium meum descedet, neque allii imperii mei Principes disgregabuntur, sed ut vocatus dilectus filius sacrosanetae et apostolicae Romanae sedis, principis Apostolorum Petri ero. Et deinceps quascunque terras Christianorum seu paganorum meum acquisiverit imperium, sub potestate et mandato eiusdem sacrosanetae Romanae Ecclesae et apostolicae sedis erunt. Et ut praesens Chrysobolum imperii mei ratum et firmum habeatur, dedi imperium meum in manibus reverendissimi viri Johannis sacrosanetae Romanae sedis Legati et Domini Papae Capellani, in quo et nostrum pium et a Deo promotum signavit imperium anno sexmillesimo septingentesimo duodecimo, indictione septima.

^{*)} Misit practerca Blasium Brandizuberensem Episcopum cum pracfato Johanne Capellano, per quem et quaedam donaria in signum devotionis Domino Papae transmisit.

quel, il offrit au Pontife quelques présents, en témoignage de son dévouement.—Lorsque l'Evêque et le chapelain sus-nommés arrivèrent au siège apostolique, le Pontife les reçut avec bienveillance, et après de scrupuleuses investigations sur les points de la pétition du sus-dit Joannice, présentée par le même Evêque, il le créa Roi des Roumains et des Bulgares, lui déléguant Léon de la sainte croix, prêtre cardinal, Légat du siège apostolique, chargé de lui porter le sceptre du royaume et le diadême royal, en lui enjoignant de le couronner Roi au nom du souverain Pontife, avec la bulle dont la teneur suit:

A Joannice, illustre Roi des Bulgeres et des Roumains, et à ses successeurs dans l'empire et dans le dévouement au siège apostolique, à perpétuité. Le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs, Jésus-Christ, prêtre, etc, etc. (Suit la formule générale observée par les Pontifes Romains, dans le couronnement des Rois.) Comme le précepte du Sei-

Cum autem Episcopus, et Capellanus praedicti ad sedem aqostolicam pervenissent, Dominus Papa eos benigne suscepit, et super petitiombus saepefati Jannitii per eundem Episcopum praesentatis habito diligenti tractatu, constituit eum Regem Blacorum et Bulgarorum, unttens ad eum Leonem tituli sanctae Crucis Praesbyterum Cardinalem apostolicae sedis Legatum, et per ipsum sceptrum regni ac regium diadema, ut eundem vice summi Pontificis ungeret et coronaret in Regem, transmisso apotolico privilegio enius tenor talis est:

Calojohanni illustri Bulgarorum et Blacorum Regi, eiusque posteris ei tam in regno quam in devotione sedis apostolicae successuris in perpetuum. Rex Regum et Dominus Dominantuum Jesus Christus Sacerdos... (Sequitur formula generalis a Romanis Pontificibus in coronatione Regum observata). Cum ex praecepto Domini oves eius pascere tencamur populis Bulgarorum et Blacorum, qui multo jam tempore ab uberilus matris suac alienati fue-

gneur nous oblige de faire paître ses brebis, nous avons voulu entourer d'une égale et paternelle sollicitude les peuples Bulgares et Roumains, longtemps éloignés du sein de leur mère, au spirituel comme au temporel; et, comptant sur l'autorité de celui par lequel Samuël oignit Roi David, nous te créons Roi sur ces peuples, et par Léon de la sainte cpoix, prêtre cardinal et Légat du saint siège apostolique, homme sage et honnête que nous chérissons particulièrement entre nos autres frères, nous t'envoyons le sceptre du royaume et le diadême royal, qu'il posera sur ta tête, comme par nos propres mains, après avoir reçu le serment que tu seras soumis et obéissant à nous et à nos successeurs et à l'église Romaine, et que tu maintiendras toutes les terres et toutes les nations soumises à ton empire, dans le dévouement et la soumission au siège apostolique. Puis, sur la pétition de notre vénérable frère, Blaise, Evêque de Brandizuber, envoyé par toi au siège apostolique, nous te concé-

runt, in spiritualibus et temporalibus, paterna sollicitudine providere volentes, cius auctoritate confisi, per quem Samuel David in regem inunxit, Regem te statuimus supes eos, et per dilectum filium Leonem tituli sanctae Crucis Presbyterum Cardinalem apostolicae sedis Legatum virum providum et honestum, nobis inter caeteros fratres nostros acceptum, sceptrum regni et regium tibi mittimus diadema, eius quasi nostris tibi manibus imponendum, recipiendo a te juratoriam cautionem, quod nobis et successoribus nostris et Ecclesiae Romanae devotus et obediens permanebis, et cunctas terras et gentes tuo subjectas imperio in obedientia et devotione sedis apostolicae conservabis. Ad petitionem insuper venerabilis fratris nostri Blasii Brandizuberensis Episcopi, quem ad sedem apostolicam destinasti, publicam in regno tuo cudendi monetam tuo charactere insignitam, liberam tibi concedimus facultatem. Venerabili ctiam fiatri nostro Archiepiscopo Trinovitano in terris, in quibus imperas universis privilegium con-

tions la faculté de frapper dans ton royaume de la monnaie à tes armes. Nous concédons également à notre vénérable frère, l'Archevêque de Tirnova, le privilège de Primat dans toutes les terres de ton empire, voulant que lui et ses successeurs couronnent tes successeurs par l'autorité du siège apostolique, en recevant d'eux le même serment, et qu'il obtienne dans ton empire la dignité de Primat, et que tous les Métropolitains de la Bulgarie et de la Roumanie lui soient soumis et lui accordent le respect et l'honneur dus au Primat, selon la forme canonique. Donné à Anagnie, de la main de Jean, Notaire et Sous-diacre de la sainte église, le six des Calendes de Mars, septième indiction, l'an 1203 après l'incarnation de notre Seigneur, et le septième du Pontificat d'Innocent III."

Ce nouveau royaume des Roumains fleurit depuis l'an 1186 après J-Ch, ou 1939 après la fondation de Rome, époque ou il fut restauré par les frères Pierre et Asan, sous les meilleurs et les plus vaillants Roi de la famille des Asanides, jusqu'à l'an 1285, où il fut troublé par les invasions des Tatares, sans en être renversé. Mais après l'irruption des Turcs en Europe, au quatorzième siècle, il fut subjugué par le Sultan Bajazet, et en 1392, entièrement détruit.

cedimus primatiae qui et successores ipsius tuos in posterum successores sinili ab eis juramento recepto apostolicae sedis auctoritate coronent, et in terra tua primatus obtincant dignitatem, eique Metropolitani tam in Bulgariae quam Blaciae provinciis constituti subjaceant, et juxta formam canonicam reverentiam Primati debitam exhibeant et honorem... Datum Anagniae per manum Johannis sanctae Romanae Ecclesiae Subdiaconi et Notarii, sexto Kalendas Martii, indictione septima, incarnationis dominicae anno MCCIII. Pontificatus vero Domini Innocentii Papae tertii anno septimo.

4.

Les Turcs, après avoir occupé les provinces audelà du Danube, passèrent le fleuve, et commencèrent à inquiéter les états qui florissaient dans la Dacie de Trajan, gouvernés alors par les Princes les plus excellents, et habités par les peuples les plus vaillants, dont la vertu ne pouvait être assez admirée par les Polonais leurs voisins. *),,Ceux-ci, dit Orichow, s'appellent dans leur langue, Roumains, du nom des Romains, dans la nôtre, Valaques, de celui des Italiens, car Wlossy en Polonais, a la même signification que le mot Itali en Latin. Leur pays se nomme Moldavie, comme si l'on disait Major-Dacia. Ils ne diffèrent presqu'en rien des Italiens par leur nature, leurs mœurs et leur langue; ce sont des hommes fiers et doués d'une grande vertu. Il ne se trouve aucune autre nation qui resserrée dans des limites plus etroites, combatte davantage pour la gloire des armes, et soutienne le choc de plus d'ennemis, qu'elle attaque continuellement, ou contre les aggressions desquels elle se défend. Ils ont à l'Est la Mœsie, à l'Ouest la Russie, au Sud la Transilvanie, au Nord la Scythie (la Tatarie, au-delà du Tyras). Mais ils sont doués de

^{*)} Hi eorum lingua Romani, a Romanis, nostra Walachi ab Italis appellantur; Wlossy enim Polonis, idem est, quod Itali Latinis, quorum regio Moldavia, quasi maior Dacia, vulgo nominatur. Hi natura, mondus ac lingua non multum a cultura Italiae absunt, suntque homines feri, magnaeque virtutis; neque alia gens est, quae pro gloria belli et fortitudine, angustiores fines cum habeat, plures ex propinquitate hostes sustineat, quibus continenter aut bellum infert, aut illatum defendit. Habet ab ortu Mæsiam, ab occasu Russiam, a meridie Transilvaniam, a septemtrione Scythiam (Tatariam

tant de valeur qu'ils ont fait très-souvent la guerre contre toutes ces nations dont ils sont entourés, et les ont vaincues. Car Etienne qui du temps de nos pères a régné en Dacie, a vaincu presque dans le même été, et Bajazet le Turc, et Mathias le Hongrois, et Jean-Albert le Polonais, en leur causant de grands désastres". - Le célèbre historien contemporain, Dlugoss, en relatant les exploits de ce Prince éminent, ravi d'enthousiasme, s'écrie: *),,O homme admirable! qui peut être justement comparé aux Ducs héroïques que nous admirons tant, et qui remporta à notre époque une telle victoire sur les Turcs, lui, le premier entre les Princes chrétiens. A mon avis, il est le plus digne de tous qu'on lui confère le commandement et l'empire de l'univers, et principalement la charge de général et de commandant contre les Turcs, par décret et assentiment unanime des chrétiens, en laissant les Rois et les autres Princes catholiques passer leurs temps dans la volupté, la discorde ou les guerres civiles."-Pétance, en faisant la description de la Dacie australe,

ultra Tyram fluvium). Tantae autem sunt virtutis, ut cum omnibus his gentibus, quorum fines attingunt, eodem tempore saepe proelio contenderint, victoresque fuerint. Nam Stephanus, qui patrum nostrorum memoria, principatum in Dacia obtinuerat, una propemodum aestate et Bajazetum Turcam, et Matbiam Ungarum, et Joannem Albertum Polonum, bello magno devicerat, magnamque calamitatem victis intulerat. Stanislaus Oricho vius, Annales Regni Poloniae. Annali V.

^{*)} O virum admirabilem! heroicis Ducibus, quos tantopere admiramur, nihilo inferiorem, qui sub nostra aetate tam magnificam victoriam inter Principes nundi primus ex Turco retulit. Meo judicio dignissimus, cui totius mundi principatus et imperium, et praecipue munus Imperatoris et Ducis contra Turcum communi Christianorum consilio, consensu et decreto, aliis Regibus et Principibus catholicis in desidiam et voluntates aut in bella civilia revolutis, eommitteretur. Dlugoss, Historia Regni Poloniae, Lib. XIII.

ajoute: *) "Celle-ci est la province qui porta le nom de Dacie chez les anciens; c'est une colonie Romaine, et ses habitants parlent presque latin, encore de nos jours. - De là, en déviant du chemin qui conduit à Vidin et à Nicopolis, à gauche, se trouve le château de Vassilum, presque au milieu de la grande et de la petite Valachie, qu'on appelle aussi Moldavie, où ont eu lieu de nombreuses batailles avec les Turcs. Car c'est ici que Dracoul avec peu de soldats d'élite, attaqua la seconde veille de la nuit, Mahumet, Empereur des Turcs, qui avait occupé la grande Valachie et s'avançait à grands pas pour s'emparer de la petite. Dracoul le refoula vers le Danube et le forca après une grande défaite à se retirer honteusement. C'est ici enfin qu'Etienne, Prince de Moldavie, fit essuyer une telle défaite à Soleiman Pacha de Thrace, que de 30000 Turcs il n'en resta qu'un très petit nombre qui ne durent leur salut qu'à la rapidité de leurs coursiers." - Bonfinius, en nommant ce grand Prince de la Dacie australe, ne peut s'empêcher de le com-

[&]quot;) Haec est provincia Dacia dicta apud veteres, Romanorum colonia, unde cius Aborigines hac ctiam nostra tempestate passim latino utuntur colloquio.— Ex bis locis declinando viam ad traiectum Bidiui et Nicopolis dirigentem, ad laevam offert se Vassilum castrum, medium ferme consistens inter Valachiam maiorem et minorem, quae et Moldavia dicitur, ubi saepe cum Turcis certatum est. Dracula enim cum paucis, sed delectis militibus, Malumetem Turcorum Imperatorem potitum jam maiori Valachia et ad minorem occupandam maturantem, hic ad secundam vigiliam noctis aggressus, conversum ad Danubium, cum magna suorum caede et ignominia regredi coegit. Hic denique Stephanus Moldaviae Princeps Soleimanum Bassam et Ducem Romaniae sic prostravit, ut ex XXX Turcorum millibus, pauci admodum, qui forte velocioribus equis insiderant, evaserint. Felix Petancius, Dissertatio de Itineribus aggrediendi Turcam.

bler de louanges: *) "Dracoul, dit-il, Prince de la Valachie que nous nommons Montagneuse, fut un homme plein de justice et d'équité, et considéré comme un vaillant général dans toutes les guerres. Il soutint, par son courage et sa sagesse, avec peu de troupes, mais de braves soldats, la guerre contre les Turcs, qu'avaient peine à soutenir tous les chrétiens ensemble; il la soutint, dis-je, long-temps, seul, sans aucun secours étranger, contre l'opinion de tout le monde, et perdit tant d'hommes de ses provinces, par ces guerres continuelles, qu'à peine en restat-il assez pour labourer la terre." - Mais nonobstant ce courage des Princes et du peuple, les Turcs prévalant par leur grand nombre, imposèrent leur joug à ses provinces dignes d'un meilleur sort, vers le commencement du seizième siècle.

Le sort des Roumains dans les provinces qui appartenaient au royaume de Hongrie, ne fut pas plus heureux quoiqu'ils aient compté parmi leurs compatriotes, un homme tel que Jean Corvin d'Hunniade, Gouverneur du royaume de Hongrie et Préfet de la Transilvanie, puissant défenseur, non-seulement de la liberté de ces pays, mais encore de celle de tout le monde chrétien. C'est de lui que le Hon-

^{*)} Dracula Valachiae, quam Montanam dicimus, Princeps, vir non parva justitia et aequitate pollens et fortissimus in quoquo bello Imperator semper habitus: quippe qui modicis copiis, magnitudine animi et sapientia, nec non excellenti suorum militum virtute, Turcarum bellum vix Christianis omnibus tolerabile, praeter omnium opinionem, sine ullis externae gentis auxiliis, diu toleravit, tantamque assiduo bello provinciarum jacturam fecit, ut vix superessent, qui agros colerent. Bonfinius, Rerum Hungaricarum Decade III. Libr. 6, Item Callimachus, De rebus Vladislai Lib. 3.

grois Thurotz a dit: *) ,,Il y avait alors dans le royaume de Hongrie, un soldat généreux, né d'une famille noble et illustre de la nation Transalpine. Jean d'Hunniade, homme belliqueux et fait pour manier les armes et conduire les armées; de même que les eaux sont faites pour les poissons et les sombres forêts pour les cerfs, les armes et les expéditions guerrières étaient pour lui l'élément de la vie. Cet homme, d'après ce qu'on ose présumer en se fondant sur ses exploits, fut choisi par la Providence qui l'amena des pays étrangers dans le royaume, pour le défendre. On dit que le Roi Sigismond ayant entendu parler de la vaillance du père de ce soldat, le fit venir des pays Transalpins dans son royaume, le sit indigène et le dota à vie du fief d'Hunniade, où s'élève à présent un noble château, digne d'être vu. Ainsi donc, le sus-dit Jean d'Hunniade, inséparablement attaché à la personne de son souverain, crût de vertus en vertus, et s'éleva de dignités en dignités jusqu'à

entis de gremio natus, Johannes de Hunyad, homo bellicosus, et ad flectendum arma, dirigendasque res bellicas natus; et sicut piscibus aqua, cervisque umbrosas lustrare silvas, sic illi, armorum bellique-exspeditio, vita erat. Hunc hominem, ut dici praesumitur, futura regni pro tutela, rebus per ipsum gestis testantibus, fata ab alto elegerant, peregrinisque de partibus, regni Hungariae deduxerant intra oras. Fertur enim, quod Rex Sigismundus, virtutis nomine genitoris militis huius pulsatus, illum partibus de Transalpinis, suum traduxisset in dominium, suique regui incolam illum effecisset; et nihilominus digna perpetuaque eundem munitionis Hunyad possessione, urbi nunc castrum nobile, adspectuque delectabile erectum est, dotasset. Praefatus igitur Johannes de Hunyad semper sui superioris lateri adhaerendo, cum jam de virtute in virtutem crevisset, a minoribus regni officialibus, quorum usque ad tune fretus fuisset honore, successivo in-

celle de Vaïvode de la Transilvanie." - Thurotz écrivain de mauvaise foi, se garde bien de trahir par des expressions plus explicites l'origine nationale de ce grand homme. Pius II en agit tout autrement, lorqu'il dit: *), Ce Jean était d'origine Roumaine, né d'une famille médiocre, mais doué d'un grand génie, d'une âine sublime et d'un vif amour pour la vertu. Il soutint beaucoup de guerres contre les Turcs, et enrichit les temples Hongrois des dépouilles de ses ennemis; il fut le premier chez les Hongrois qui montra que les armées Turques pouvaient être défaites et battues. - Jean d'Hunniade, dont le nom éclipse celui de tous les autres généraux Hongrois, ne contribua pas tant à accroître la gloire des Hongrois qu'à faire briller celle des Roumains dont il descendait." -- Le savant Bonfinius suit avec plus détails ce Roumain extraordinaire: **),,Jean d'Hunniade, dit-il, né d'un père Roumain et d'une mère Grecque, illustra sa nation par ses exploits et sa vertu au-delà de toute croy-

cremento in tantum claruisset, quod ad Wayvodatum partium Regni Transsilvanarum, suum extulisset titulum. Thurotz, Chronica Hungarorum, Parte VI, Cap. 30.

^{*)} Hie Joanues natione Valachus suit hand altis natalibus ortus, sed ingenio dextero et animo subhmi et virtutis amator, nunta cum Turcis secunda proelia secit, et hostium spoliis hungarioa templa ditavit, primusque omnium apud Hungaros Turcarum acies et siangi et vinci posse monstravit. — Joannes Hunniades, cuius nomen caeteros (viros Huugaros in re militari claros) obnubilat, non tam Hungaris, quam Valachis, e quibus natus erat. gloriam auxit. Aeneas Sylvius, Historia de Europa. De Hungaria Capite I et II.

^{**)} Hie enim Valacho patre, matre vero Graeca natus, industria et virtute supra omnium opinionem suum genus illustravit; parentibus nequaquam obsenris editum tradidere. Pater namque inter Valachos, qui

ance. Il était né de parents assez nobles. Car on dit que son père eut une grande autorité chez les Roumains qui habitent maintenant les pays des Gètes et des Daces, et qui descendent des Romains, comme l'atteste l'homogénéité de la langue. Homme sage et d'une haute expérience, il s'était acquis une grande renommée et beaucoup de fortune par ses exploits militaires dans des guerres fréquentes. était né dans le village de Corvin, et issu de la famille Romaine des Corvinus. Sa mère était Grecque et descendait d'une ancienne famille impériale à ce qu'on croyait, et il y a des personnes qui vont jusqu'à faire remonter son origine à la famille de Théodose. Jean fut d'abord au service de Démétrius, Evêque d'Agram, avec douze cavaliers, et fit ses premières campagnes pendant deux années, sous Philippe, Duc de Milan, car il suivit Sigismond en Italie, et y resta. On dit que Sigismond ayant entendu parler de la renommée de son père, avait amené Jean encore jeune, des pays Transalpins en Transil-

Getarum Dacorumque loca nunc incolunt, et e Romanis superfuisse colonis, veluti linguae similitudo testatur, sane creduntur, plurimum apud eam gentem potuisse dicitur. Quippe qui non consilio solum ac longa rerum experientia, sed opibus et fortunis, multum sibi auctoritatis comparaverat, assiduo bello exercitatus non plus divitiarum, quam nomunis e militaribus studiis ipse contraxerat. In Corvino vico natus, in Corvinam Romanorum familiam genus retulit, Mater vero e Graecis edita, e veteri et imperatorio sanguine promanasse credita est. Nonnulli in Theodosii huic genus referre audent. Servivit a principio cum duodecim equis Demetrio Episcopo Zagrabiensi, et in Italia duos annos sub Duce Philippo Mediolanensi prima stipendia meruit: nam Sigismundum in Italiam secutus remansit. Sigismundum enim affirmant fama paterni nominis excitatum, Joannem adhuc ephebum ex Transalpinis oris in Transsylvaniam transtulisse, Hunniadicis praediis, quae in extrema Transsylvaniae ora, quae ad Valachiam

vanie, et l'avait doté du fief d'Hunniade, situé en Transilvanie, près des frontières de la Valachie, en récompense de ses grands exploits. On dit qu'il fit ses premières armes en Hongrie, sous le général Hala. Nous-mêmes avons entendu une fois le Roi Mathias, recevant le fils d'un général, dire en se tournant vers les assistants: Celui-ci est le fils de ce Magnat sous lequel a servi mon père pour la première fois, et a appris à craindre la voix du capitaine; mais bientôt, aidé par sa propre vertu et par la faveur de la fortune, il remplit toutes les charges militaires avec honneur; de bonne recrue, il devint brave soldat, de soldat, général excellent. Après avoir passé avec gloire par tous les grades, il eut des provinces sous son commandement, et s'allia avec la noble famille des Ghereb. -Puis, il épousa Elisabeth dont il eut deux fils, Ladislas et Mathias. C'était un homme dans lequel on pouvait reconnaître la haute vertu des Corvins, la générosité, la sagesse et la vaillance Romaine; il a-

attinet, sita sunt ob rem bene gestam donasse. Prima hunc stipendia sub Hungaro Halae Praefecto, fecisse memorant. Nosque a Divo Mathia nonnunquam audivimus: cum Praefecti cuiusdam filium in conspectum admitteret, quod de patre conversus ad alios ingenue fatebatur: Hic est, inquit illius Optimatis gnatus, sub quo pater meus primum meruit, vocemque centurionis expavit, mox propria virtute, fortunaeque dexteritate fretus, munia quaeque militae honorificentissime gessit, ex bono tyrone miles fortissimus, ex milite Imperator optimus emersit. — Per singulos ordines miro landis gloriaeque successu jam evectus, provincias cum imperio sortiri coepit, cum praestantissima Ghereberum domo affirnitatem inivit. Hinc Elisabetham, quae Ladislaum Mathiamque genuit, uxorem duxit. Vir fuit, in quo magnam Corvinorum virtutem, item magnanimitatem, Sapientiam, fortitudinemque Romanam, recognoscere licebat. Adspectu perliberali fuit

vait un aspect noble et vénérable, une activité guerrière indomptable: son naturel qui alliait la douceur au courage, portait l'empreinte de la dignité Romaine; la beauté de ses yeux était remarquable, ses mœurs très-nobles et exemptes de toute férocité barbare; il était ami sincère de la religion, de la justice, libéral et bienfaisant, plein d'amour pour l'honneur et pour l'amitié; toujours prêt à obliger les soldats, il sut se concilier la faveur de tous, de telle sorte qu'on l'aimait généralement. affabilité, sa bienfaisance et une sage politique, il sut éviter les inimitiés et les haines. Par ses manières conciliantes, il parvint à une dignité, à laquelle il n'aurait jamais pu prétendre. Il était d'un génie pénétrant et élevé, d'une sagesse et d'une prudence éminentes; sa coutume était de ne faire rien inconsidérément et mal-à-propos; ses espérances ne s'élevaient jamais au-delà de ce qu'il croyait pouvoir obtenir au moyen de sa prudence et de sa politique. Cependant, il ne fut pas toujours heureux dans la guerre, et l'on voit que la fortune lui fut souvent contraire. Dans le territoire d'Hunniade

ac venerando, militari robore indomitus, cuius mite praestansque ingenium, nihil praeter Romanae dignitatis imaginem referebat. Oculorum ac oris venustate praepolluit. Mores omni ex parte nobilissimi, ab omnique barbara feritate redemti. Religionis ac justitiae, item liberalitatis et beneficentiae studiosissimus fuit. Neque deerat amor honestatis et amicitiae cultus, ad obligandos militum animos, et promerendam caeterorum gratiam usque adeo promtus, ut aeque ab omnibus amaretur. Comitate, beneficentia, dissimulationeque callida, sic inimicitias et odia declinavit, ut his officiorum artibus ad eius dignitatis altutudinem sibi viam comparavit, quam ne sperare quidem licuisset. Acer et excelsus viro fuit animus, consilium prudens callidumque, cui mos erat nil inconsulte, nil intempestive agere. Nil spes eius appetere yidebatur, quod arte consilioque assequi

qu'il recut de Sigismond, il bâtit un château sur une montagne élevée, entouré d'eau et tellement fortifié par l'art et la nature qu'il n'avait rien à redouter des attaques de ses ennemis.-Ainsi donc, Jean Corvin, après avoir rempli plusieurs charges avec honneur, reçut le gouvernement de la Transilvanie, en récompense de ses grands exploits, et s'éleva facilement ensuite aux plus hautes dignités du royaume. Il fut nommé Vaivode, (tel est le nom donné à cette dignité), et acquit encore beaucoup d'autorité et de puissance."-Ses hauts exploits sont connus de tout le monde. Sa mort fut universellement pleurée. *),,Une grande douleur, dit Ranzan, accabla, non-seulement toutes les nations de la Hongrie, mais encore tous les peuples du monde chrétien, à la nouvelle de la mort d'un tel homme. Nicolas V, souverain Pontife, et toute la cour Romaine pleura la perte d'un défenseur si vaillant, si heureux et si pieux de la religion chrétienne. Par ordre du Pontife, le sénat des cardinaux lui célébra des obsèques magnifiques. J'ai assisté en per-

non auderet. Variante tamen in bello fortuna usus, ne obnoxiam hanc sibi semper habuisse videretur: in agro Hunniadico, quem a Sigismundo quondam dono acceperat, in edito monte castellum erexit, quod placida circum flumina lambunt: item arte ac natura usque adeo munitum, ut nullum hostimm impetum reformidet. Joannes igitur Corvinus, post caetera, quae summa cum lande munera gesserat, Transsylvaniam provinciam cum imperio, ob rem optime gestam impetravit: atque hinc facile ad maxima quaeque subinde evectus est. Quare Vaivoda (nt aiunt) cognominatus, multum posthac auctoritatis ac potentiae sibi vendicavit. Antonius Bonfinius, Rerum Hungaricarum Decade III. Lib. 4.

^{*)} Ingenti ob tanti viri obitum dolore atque moestitia affecti sunt, non solum universi Hungariae totius populi, sed omnes quoque orbis Christiani nationes. Luxit eum Nicolaus V. Pontifex Maximus, om-

sonne à cette solennité." — *) "Le sultan Mahomet lui-même, ajoute Thurotz, quoiqu'il eut été chassé de la forteresse de Belligrade par le Seigneur Comte, peu de temps avant qu'il mourût, en recevant la nouvelle de sa mort de Georges, Despote de Servie, qui voulait par là le consoler, baissa la tête, garda long-temps le silence, et répondit enfin au messager, qu'il pleurait la mort du Comte, quoiqu'il fût son ennemi, et avoua qu'il n'avait jamais existé depuis le commencement des siècles, un pareil homme, sous aucun Prince."

Son glorieux fils, Mathias Corvin, qui monta sur le trône de Hongrie, ne se montra pas inférieur à son père. Le savant Bonfinius dit de lui: **), Le Roi Mathias, comme nous l'avons dit plus haut, eut pour père Jean Corvin, fils du Roumain Budus, né dans le village paternel, appelé encore aujourd'hui Corvin, sous l'Empereur Sigismond, qui le premier reconnut sa vertu et son courage; il eut pour mère Elisabeth, héroïne connue. Jean aussitôt qu'il grandut, soutint, comme il l'avait entendu dire souvent

nisque Romana Curia, quae tam fortem, tamque fortunatum ac pium Christianae Religionis defensorem amisit. Pontificis jussu Cardinalium senatus, ei magnifice persolvit inferias. Ei solemnitati ipse interfui. Petrus Ransanus, Epitome Rerum Hungaricarum, Indice 27.

^{*)} Ipse etiam Caesar Mahumetes quamvis per eindem Dominum Comitem prope suam ante mortem, de sub castro Nandoralbensi praedicto fugatus sit: enim tamen per Georgium Rasciae Despotam, eidem Caesari pro consolatione, mors ipsius Domini mintlata est; Caesarem eundem defixo capite, longam per horam subticuisse, seque, quamvis ei inimicus esset, sublationem eiusdem condolere; et saeculorum ab initio, hominem sub principe nunquam talem finisse, ad nuntium dixisse perhibetur. Thurotz, Chronica Hungarorum, Parte IV. Cap. 56.

^{**)} Mathiae Regi, quemadmodum supra dictum est, Joannes Corvinus pater fuit, Budi Valachi films, in paterno pago natus, quem nostra quoque tempestate

à ses parents, qu'il descendait des Romains, et qu'il était issu des Corvins, ancienne famille Romaine. Enflammé par l'ardeur de ce sang généreux, et se trouvant près de la Transilvanie, il vint dans cette province, et s'insinua d'abord dans la familiarité de Chyaki; son courage ayant grandi, il passa en Hongrie, et entra au service de François de Chanade, qui l'aima comme son fils. Ce fut sous ce personnage que Jean Corvin fit l'apprentissage de la guerre; puis, il devint client de Démétrius, Evêque d'Agram. Mais ne pouvant supporter une lâche oisiveté et entendant dire que Sigismond voulait se rendre en Italie, il le suivit aussitôt pour aller visiter les Romains, ses ancêtres et les dominateurs du monde." (Il raconte brièvement ses services militaires, comme plus haut, puis il ébauche la généalogie de la famille Romaine des Corvins, et compte tous les Consuls et tous les grands hommes issus de cette famille, jusqu'au temps de Domitien, de Trajan et des Antonins, sous lesquels les Corvins se sont illustrés, et rapporte comment cette famille

Corvinum dicunt, imperante Sigismundo, a quo virtus eius et animi magnitudo primum coepit intelligi; mater vero Elisabetha Silagia, virago semper habita. Is veluti saepius a parentibus acceperat, cum adolevisset, se Romana gente natum' affirmabat: referebat genus in Corvinos, qui inter priscas Romanorum familias numerantur. Generoso sanguine succensus et Transsylvaniae finitimus in provinciam venit, a principio in Chyacorum familiaritatem se insinuavit; adaucto mox animo ingressus Hungariam Francisco. Chanadino servire coepit, cui usque adeo charus fuit, ut pro filio haberetur. Sub hoc fausta tyrocinii auspicia sortitus est: cliens deinde Demetrii Zagrabiensis Episcopi factus, cum ignavi expers ocii foret, et Sigismundum Imperatorem, quem in Italiam profecturum andiverat, continuo secutus est, ut Romanos progenitores ac rerum Dominos inviseret. — Hinc igitur per tot deinde tempora sanguis Corvinorum sane delituit. Nec id quidem sine magno Divum numine factum est, ut velut

passa dans notre Dacie, et y conserva son nom et sa langue. Puis, il continue:) "Depuis ce temps, le sang des Corvins s'est propagé comme en silence, à travers tant de siècles. Cependant, ce fait même ne s'accomplit pas sans la volonté divine, qui voulut que le peuple Romain défendît si long-temps ces provinces contre les barbares, sous les auspices des Corvins, et que la république chrétienne, les délivrât, sous le commandement de ces mêmes Corvins, de la servitude païenne. C'est donc dans ce village que naquit Jean, père de Mathias, dont on peut facilement comprendre les vertus et la gloire, par ce que nous avons dit plus haut. Mathias, son fils, naquit à Cluse, en Transilvanie, et y fut élevé jusqu'à l'âge où il devint capable de porter les armes. -On pourra nous reprocher d'avoir étendu cette narration au-delà de ce que comportait le sujet, et il se trouvera des personnes qui condamneront cette digression; mais nous ne l'avons pas faite hors de propos. Car Mathias connaissant l'antiquité de son origine, était profondément affligé, lorsque quelqu'un

Corviniis auspiciis per tot annos populus Romanus a barbaris, ita nunc lisdem Ducibus Christiana respublica, provincias has a profana servitute liberaret. In hoc itaque vico Joannes Mathiae pater natus est, cuius virtus ac gloria quanta fuerit, ex his, quae supra diximus, facile intelligi potest. Mathias eius filius in Transsylvania ad Colosuarum natus, et ad tyrocinii usque tempus etiam maturi educatus est. — Haec fortasse remotius, quam res ipsa postulare videbatur, repetiisse existimamur, scriptoris ambitum plerique damnabunt: verum ne abs re quidem fecimus, quando Mathias antiqui sui generis haud inscius, nil molestius ferre videbatur, quam siquis ex invidis obscuritatem sibi generis obiecisset: aut barbara nobilitate tumens, citra propriae virtutis merita se praefere studeret. Non ignorabat adversarios ignobilitatem sui generis improbasse: vulgo quoque dicere Valacha ipsum gente oriundum. Nonnullos hibridam appellasse, quem dissi-

de ses envieux lui reprochait l'obscurité de son origine, ou, enflé d'une noblesse barbare, s'efforçait de s'élever sans mérite personnel. Il savait que ses adversaires lui reprochaient d'être d'une famille obscure, et disaient communément qu'il descendait de la nation Roumaine. Quelques-uns prétendaient qu'il était d'origine hybride, c'est-à-dire, né de parents de plusieurs nations. Les Magnats de la Hongrie citérieure surtout, s'écriaient qu'on ne devait pas souffrir le Roitelet Roumain. L'Empereur Fré_ déric lui-même supportait avec douleur qu'un royaume si opulent fût gouverné par un Roi adolescent et presque étranger; et quelques Magnats envieux lui conseillaient de ne pas restituer la couronne. Les Allemands, ennemis naturels des Hongrois, pour que Mathias et son père ne semblassent pas être issus du sang des Corvins, comme l'attestaient aussi les insignes de leur famille qui portait un corbeau dans ses armes, inventèrent une fable assez ingénieuse, dont le comte de Cilli est l'auteur." (Bonfinius raconte et réfute la fable insipide qui faisait de Jean Corvin un fils naturel de Sigismond et d'une

milis linguae parentes ediderint Id imprimis citerioris Hungariae Proceres dicere, Valachum Regulum non esse ferendum. Fridericum quoque Imperatorem iniquissime pati, opulentissimum usque adeo regnum, ab adolescente et peregrino pene Rege possideri, et ne coronam redderet ab infestis nonnullis Optimatibus quotidie admoneri. Quin etiam Alemanni suapte natura Hungaris infensi, ne Corvino sanguine Mathias ac pater, quem admodum gentilia Corvi insignia testabantur, natus esse videretur, auctore Ciliae olim Comite fabulam haudquaquam insulsam commentati sunt.—Haec hactenus de Mathiae origine dicta sint. Nunc regno potitus adolescens, a principio quae bella gesserit, cum nunquam ocii compos fuerit, in proximum librum transferamus. Ant. Bonfinius, Rerum Hungaricarum, Decade III. Lib. 9.

fille Roumaine; mais cette fable fut dans la suite beaucoup mieux réfutée par Pray. *) - Bonfinius continue:) "Nous croyons en avoir dit assez jusqu'ici sur l'origine de Mathias. Nous raconterons dans le livre suivant les guerres que fit, après avoir obtenu le royaume, ce jeune Roi qui ne sut jamais supporter l'oisiveté." Mais nous en appelons à l'histoire universelle à laquelle il appartient de parler dignement d'un tel homme, car nous manquons d'expres--sions propres à faire l'éloge du général le plus excellent, du soldat le plus vaillant, de l'homme le plus prudent et du souverain le plus glorieux. Il fut le plus grand des Rois de Hongrie, mais -malheureusement le dernier. Car ses deux autres successeurs purent à peine soutenir l'ombre de la dignité royale. Les Turcs s'enhardirent de plus en plus; et, après la bataille de Mohacs, 1526, ils occupèrent tout le royaume de Hongrie. Jean Zapolya reconnut volontairement leur protectorat pour obtenir le vain titre de Roi de Hongrie. Il parvint ensuite, par leur secours, à réunir la Dacie centrale, occidentale et boréale, décorée du titre de royaume, et conserva jusqu'à sa mort, 1546, la couronne qu'il laissa à son fils Jean II, encore enfant,

^{*)} Bonsinius loco citato et Timon in purpura Pann. f. 11, scribunt, Hunniadem apud Demetrium Zagrabiensem Episcopum in epheborum numero fuisse: tenuit autem Demetrius Cathedram Zagrabiensem ab anno 1375, ad annum 79, ut Reverendis. et Cl. Kerczehelrin hist. Zagrab. pag. 135, ex instrumentis rite confecit. Itaque Hunniades intra annos 1375 et 79. ut minimum dicam, suerit annorum 12. proinde natus anno Christi 1368. aut paulum post. Constat antem ex Chronico Barthosin apud Cl. Gelasium Dobner auctoris supparis, Sigismundum eodem anno natum esse: igitur Hunniades aut aequalis Sigismundo suit, aut tribus quatuorve annis minor. Georg. Pray, Annales Regum Hung. Parte III. Lib. 3.

sous la tutelle des Turcs. Ceux-ci, quoique maîtres de la province, donnèrent également à Jean II, ce titre de Roi, qu'ils refusèrent plus tard à ses successeurs.

A la suite de ces événements, la Dacie gémissait de tous côtés sous le jong des Turcs. Ce fut dans ces circonstances que surgit, vers la fin du seizième siècle, Michel le Vaillant, Prince de la Dacie australe, homme d'une trempe d'âme extraordinaire qui, avec toutes les forces réunies des Roumains, entreprit la délivrance de la Dacie entière. Après plusieurs batailles heureuses contre les barbares, il parvint à les expulser de sa patrie et de sa principauté; à en purger également la Moldavie et la Transilvanie. qu'il réunit sous son sceptre; Rodolphe II ne put s'empêcher de l'honorer des plus hauts titres de l'empire, en considération de ses grands exploits et de ses hautes qualités. Mais sans cesse en butte à l'envie de ses rivaux, ce grand homme, le seul qui pouvait alors sauver l'Europe du joug des barbares, périt au milieu des troubles de la guerre.

Les provinces de la Dacie, de même que la Pannonie qui en était voisine, épuisées par les désastres et les dévastations de la guerre, se virent réduites à porter le joug des tyrans, sous lequel elles gémirent jusqu'au temps de Léopold-le-Grand, époque où les provinces qui appartenaient autrefois au royaume de Hongrie, furent purgées des barbares, après d'ina nombrables vicissitudes, et passèrent sous le sceptre des Empereurs. Depuis, elles furent inquiétées encore par les Turcs en plusieurs occasions, jusqu'au

règne glorieux de Joseph II, d'immortelle mémoire. Mais bientôt l'énergie généreuse de ce grand homme que favorisait la Providence, non-seulement, leur servit de bouclier contre tout ennemi extérieur, mais encore les affranchit de toute oppression intérieure, en abolissant ces lois tyranniques des siècles barbares, source de destruction pour l'humanité et d'obstacle à tout développement. On vit alors les droits humains rétablis, la civilisation introduite et favorisée dans sa marche progressive. Toutefois, les provinces Transalpines ont continué jusqu'à notre époque sous ce joug, qui de jour en jour devenait plus pesant, et à peine ont-elles pu réussir, sinon à le rejeter entièrement, du moins à le rendre plus léger, en mettant des bornes à la tyrannie arbitraire. Quant aux provinces situées sur la rive droite du Danube, elles gémissent encore de nos jours sous son poids, quoique les dominateurs, moins par amour de l'humanité, que par suite de leur faiblesse, aient déposé l'ancienne férocité, et commencent à introduire un grand nombre de réformes salutaires, qui, en défendant le droit commun des gens et la liberté universelle, donnent à penser que les temps de barbarie sont enfin passés pour toujours, et que dorénavant, la vie des peuples ne doit plus être consacrée qu'à la culture des sciences et à la pratique de la vertu.

Phases, qu'a parcourues la langue Roumaine, depuis les premiers siècles de l'ére vulgaire, jusqu'à la fin du quinzième:

Ī.

Pater noster, qui es in coelis, sanctificetur nomen tuum; adveniat regnum tuum; fiat voluntas tua sicut in coelo et in terra; panem nostrum quotidianum da nobis hodie; et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris; et ne nos inducas in tentationem; sed libera nos a malo.

II.

Patre nostru, qui esci in celi, sanctifice se nome teu; advenia regnu teu; fia voluntate tea, assico in celu et in terra; pane nostra quotidiana da nobe adie; et remitte nobe debite nostre, assico et noi remittimu a debitori nostri; et nu ne induce in tentatione; vero ne libera de malu.

III.

Patre elle nostru, qui esci in celori, sanctifice se nome elle teu; venia regnu ellu teu; fia voluntate ella tea, quomu in celu et in terra; pane ella nostra quotidiana da nobe estadi; et ni remitte debitorie elle nostre, quomu et noi remittimu debitori elloru nostri; et nu ne ducere in tentatione; vero ne libera de ellu reu.

IV.

Parente'le nostru, quale esci in celori, sanctescase nome'le ten; venia imperiu'lu teu; fia volia'la tea, quomu in celu et pre pauimentu; pane'la nostra ella de tote die'le da-ni estadi; et ni liberta nobe debi-

) 76)

torie'le nostre, quomu et noi libertamu debitori'loru nostri; et nu ne ducere in tentatione; qui ne scapa de ellu reu.

ν .

Tata'lu nostru, quale esci in celori, sanctesca-se nome'le teu; venia imperatia'la tea; fia volia'la tea, prequomu e in celu et pre pauimentu; pane'la nostra quella de tote dille'le da-ni nobe estadi; et ni liberta nobe peccate'le nostre, prequomu et noi libertamu peccatosi'loru nostri; et nu ne ducere in tentatione; quì ne mantuesce de quellu reu.

ERRATA

Page,	ligne,	an lieu de,	liset.
4,	18,	saprės,	aprės.
10,	13,	pséserver,	préserver.
22,	ı5,	l'antre,	Fautre,
28,	4,	anx,	aux.
49,	13,	dans ta,	en ta.
51,	8,	Tout,	Toutes.
54,	13,	cenfirmé,	confirmé,
56,	8,	cpoix,	croix.
62,	x3,	da,	đu.

On trouve chez tous les libraires de Bucuresti, Jeassi et Kronstadt:

TENTAMEN CRITICUM in linguam Romanicam auctore A. T. Lauriano, 9 Zwanz.

MAGAZINU ISTORICU pentru Dacia suptu Redact. lui A. T. Laurianu et N. Balcescu, Tomu I. 7 Zwanz. Tomu II. 6 Zwanz.

MANUAL DE FILOSOFIE, lucratu dupo programma Universitâtii din Paris, 3 Zwanz.

ANNONCE.

Il paraîtra à Bucuresti:

GRAMMAIRE RAISONNÉE

de la

LANGUE ROUMAINE

par

A. TREB. LAURIANI.

On souscrit chez les libraires C. Rosetti et Winterhalder à Bucuresti.

Prix de subscription 8 Zwanz.

Მଵଣ**୍ଡର୍ଡ୍ରେମ୍ପର୍ଡ୍ରେମ୍ପର୍**ପ୍ରପର୍ବ୍ଦର୍ଷ ବ୍ୟର୍ତ୍ତର୍ବ୍ଦର୍ଦ୍ଦର୍ଦ୍ରପ୍ରପର୍ବ୍ଦର୍